

CÉCILE BECCHIA, MARION CHAIGNE-LEGOUY  
ET LAËTITIA TABARD (DIR.)

# *AMBEDEUS*

Une forme de la relation à l'autre  
au Moyen Âge





# AMBEDEUS

## Une forme de la relation à l'autre au Moyen Âge

*Both, beide, ambos, ambedue* : nombre de langues ont encore un mot pour dire le couple comme unité formée par deux entités. Si notre langue a aujourd'hui perdu cette catégorie du « duel » que possédait l'ancien français (*ambedeus*), les couples topiques (le seigneur et son vassal, le chevalier et sa dame, l'homme et son saint patron, le maître et son élève) structurent toujours notre imaginaire du Moyen Âge. Y aurait-il une importance spécifique à former un couple, et plus généralement à être deux, durant l'époque médiévale ?

De la cellule de base qu'est le couple marital, on imagine volontiers qu'elle donne son fondement à la famille, doit refléter l'ordre du groupe et ainsi assurer la stabilité de l'édifice social et politique. Mais là n'est pas la seule image qui se dégage des écrits médiévaux ni de la réalité des pratiques, qui s'écartent bien souvent des normes définissant et encadrant les rapports entre deux individus. Pour repenser la relation duelle, les contributions réunies dans ce volume étudient le couple au sens large, dans la continuité qui lie la relation conjugale à la relation sociale, en tant qu'il engage les catégories de la pensée médiévale.

Dans la littérature, la philosophie, l'art ou l'histoire du Moyen Âge, les duos peuvent ouvrir un espace de liberté où s'insinuent bien souvent la transgression et le désordre, mais où opère également la logique supérieure de l'amour divin : le lien personnel qui se tisse entre deux êtres n'ouvrirait-il pas sur un processus de construction identitaire et sur une réinvention des règles sociales ?

Illustration : Bernger Von Horheim et sa bien-aimée, fol. 178r du Codex Manesse, ca 1300-1310, bibliothèque de l'Université de Heidelberg (Cod. Pal. Germ. 848) © Bridgeman Images/Tarker

ISBN 979-10-231-0535-3



9 791023 105353

SODIS  
F388292

23 €

*AMBEDEUS*



CULTURES ET CIVILISATIONS MÉDIÉVALES  
Collection dirigée par Dominique Boutet,  
Jacques Verger & Fabienne Joubert

Dernières parutions

- La Dérision au Moyen Âge.*  
*De la pratique sociale au rituel politique*  
É. Crouzet-Pavan & J. Verger (dir.)
- Moult obscures paroles.*  
*Études sur la prophétie médiévale*  
Richard Trachsler (dir.)
- De l'écrin au cerceuil.*  
*Essais sur les contenants au Moyen Âge*  
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)
- Un espace colonial et ses avatars.*  
*Angleterre, France, Irlande (v<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècle)*  
F. Bourgne, L. Carruthers, A. Sancery (dir.)
- Eustache Deschamps, témoin et modèle.*  
*Littérature et société politique*  
(xiv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècle)  
M. Lacassagne & T. Lassabatère (dir.)
- Fulbert de Chartres*  
*précurseur de l'Europe médiévale ?*  
Michel Rouche (dir.)
- Le Bréviaire d'Alaric.*  
*Aux origines du Code civil*  
B. Dumézil & M. Rouche (dir.)
- Rêves de pierre et de bois.*  
*Imaginer la construction au Moyen Âge*  
C. Dauphant & V. Obry (dir.)
- La Pierre dans le monde médiéval*  
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)
- Les Nobles et la ville*  
*dans l'espace francophone (xii<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècle)*  
Thierry Dutour (dir.)
- L'Arbre au Moyen Âge*  
Valérie Fasseur, Danièle James-Raoul  
& Jean-René Valette (dir.)
- De servus à slavus.*  
*La fin de l'esclavage antique*  
Didier Bondué
- Cacher, se cacher au Moyen Âge*  
Martine Pagan & Claude Thomasset (dir.)
- L'Islam au carrefour*  
*des civilisations médiévales*  
Dominique Barthélemy & Michel Sot (dir.)
- Le Texte médiéval*  
*De la variante à la recreation*  
C. Le Cornec-Rochelois, A. Rochebouet,  
A. Salamon (dir.)
- Hommes, cultures et sociétés à la fin du*  
*Moyen Âge. Liber discipulorum en l'honneur*  
*de Philippe Contamine*  
Patrick Gilli et Jacques Pavioit (dir.)
- Les Usages de la servitude.*  
*Seigneurs et paysans dans le royaume*  
*de Bourgogne (v<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècle)*  
Nicolas Carrier
- Rerum gestarum scriptor.*  
*Histoire et historiographie au Moyen Âge.*  
*Mélanges Michel Sot*  
Magali Coumert, Marie-Céline Isaïa,  
Klaus Krönet et Sumi Shimahara (dir.)
- L'Enluminure et le sacré.*  
*Irlande, Grande-Bretagne, v<sup>e</sup>-viii<sup>e</sup> siècles*  
Dominique Barbet-Massin  
Préface de Michel Rouche
- Wenceslas de Bohême.*  
*Un prince au carrefour de l'Europe*  
Jana Fantysová-Matějková
- Intus et Foris.*  
*Une catégorie de la pensée médiévale ?*  
Manuel Guay, Marie-Pascale Halary et  
Patrick Moran (dir.)
- Prédication et propagande*  
*au temps d'Édouard III Plantagenêt*  
Catherine Royer-Hemet  
Préface de Leo Carruthers
- Épistolaire politique I.*  
*Gouverner par les lettres*  
Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)
- Savoirs et fiction au Moyen Âge et à la*  
*Renaissance*  
Dominique Boutet & Joëlle Ducos (dir.)
- Lire en extraits. Lecture et production des*  
*textes, de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge*  
Sébastien Morlet (dir.)
- Imja et Name. Aux sources de l'anthroponymie*  
*germanique, anglo-saxonne et slave*  
Olga Khallieva Boiché
- Épistolaire politique II.*  
*Authentiques et autographes*  
Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)

Cécile Becchia, Marion Chaigne-Legouy  
et Laëtitia Tabard (dir.)

# *Ambedeus*

Une forme de la relation à l'autre  
au Moyen Âge



Ouvrage publié avec le soutien de l'EA 4349 « Étude et éditions de textes médiévaux »  
et de l'UMR 8596 « Centre Roland Mousnier. Histoire et Civilisation »  
de l'université Paris Sorbonne.

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2016  
© Sorbonne Université Presses, 2020  
ISBN DE LA VERSION PAPIER : 979-10-231-0535-3

PDF GLOBAL : 979-10-231-1098-2  
ISBN DES ARTICLES SÉPARÉS :  
I Vandamme, 979-10-231-1099-9  
I Chalumeau, 979-10-231-1100-2  
I Deschelle, 979-10-231-1101-9  
I Cheynet, 979-10-231-1102-6  
II Levron, 979-10-231-1103-3  
II Coumert, 979-10-231-1104-0  
II Chamboduc de Saint Pulgent, 979-10-231-1105-7  
II Serra, 979-10-231-1106-4  
II Coquelin, 979-10-231-1107-1  
III Rabier, 979-10-231-1108-8  
III Certin, 979-10-231-1109-5  
III Rouxpetel, 979-10-231-1110-1  
III Quartier, 979-10-231-1111-8

Mise en page ATELIER CHRISTIAN MILLET  
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN  
Adaptation numérique 3d2s/Emmanuel Dubois (Issigeac)

## SUP

Maison de la Recherche  
Sorbonne Université  
28, rue Serpente  
75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

## AVANT-PROPOS

*Jean-Marie Moeglin*

À travers la figure du couple, sa construction et sa déconstruction, c'est la relation à l'autre sous sa forme primordiale qui est mise en jeu. C'est ce qui explique son omniprésence dans les réalités comme dans l'imaginaire médiéval.

Les exposés qui vont suivre constituent une série de subtiles et éclairantes variations sur la « vie en couple au Moyen Âge », sa diversité, ses modèles et ses normes, ses éclats et ses crises, sa constitution, sa dissolution et sa reconfiguration, aussi bien telle qu'elle est rêvée dans la littérature courtoise que telle qu'elle agit dans l'épaisseur du social.

Construire un couple, c'est poser que l'autre existe à côté de soi mais qu'il est possible de former une communauté avec lui dans laquelle l'altérité viendra se dissoudre pour laisser place à une nouvelle unité. La figure du couple est la forme élémentaire à travers laquelle se construit le lien social.

Cela conduit à s'interroger sur l'établissement au Moyen Âge d'une figure de l'autre comme catégorie de perception, permettant de faire le partage de l'identité et de la différence ; de la différence radicale, irréductible à la réduction à l'unité, à celle qui peut se prêter à l'alchimie constructive de la constitution d'un couple.

Les Annales de Gênes rédigées au XII<sup>e</sup> siècle rapportent un dialogue entre chrétiens et musulmans lors du siège de la ville de Césarée en 1101 par les Génois : les seconds reprochent aux chrétiens de prôner le massacre des musulmans ; en effet la loi des chrétiens prescrit de ne pas tuer ceux qui sont faits à l'image de Dieu ; or les musulmans sont eux aussi en tant qu'hommes à l'image de Dieu (« *et nos formam Dei vestri habemus*<sup>1</sup> »). Donc les chrétiens ne devraient pas avoir le droit de tuer les musulmans.

La réponse donnée à ce syllogisme par le patriarche Daimbert de Pise est sans appel : « il faut tuer par vengeance celui qui combat contre la loi de Dieu

1 *Annales Januenses*, éd. Luigi Tommaso Belgrano, dans *Annali genovesi di Caffaro e de'suoi continuatori dal 1174 al 1224*, éd. Luigi Tommaso Belgrano et Cesare Imperiale Belgrano, Roma, Istituto storico italiano per il medio evo, t. I, 1890, p. 9-10.

et s'efforce de la détruire ; s'il est tué, ce n'est pas contraire à la loi de Dieu<sup>2</sup> ». On peut sans doute retrouver dans cette réponse l'écho d'une compréhension vulgaire de la *Cité de Dieu* de saint Augustin : depuis l'apparition sur terre de Caïn et Abel, deux espèces d'hommes se partagent le monde, ceux qui cherchent le bien, et ceux qui cherchent le mal, ceux qui sont prédestinés à la béatitude céleste et ceux qui sont prédestinés à l'enfer, ceux pour lesquels les véritables fins sont hors de ce monde, et ceux qui n'ont pas d'autres préoccupations que temporelles. La Cité de Dieu et la Cité terrestre sont deux sociétés mystiques que sépare en principe une ligne de partage indifférente aux frontières entre les peuples et les nations. Les musulmans ont déserté la cité de saint Pierre ; leur meurtre est légitime.

8 L'« autre » irréductible est celui qui est entré en rébellion contre la loi de Dieu. À l'intérieur de la Chrétienté universelle en revanche, les différences existent ; *mores et lingua* séparent les peuples écrivait Isidore de Séville, puisant sa formule dans l'apport de l'ethnologie antique ; elle sera souvent reprise au Moyen Âge. Mais ces différences ne doivent pas empêcher la création du lien social à travers l'établissement de couples de natures variées.

Le monde musulman est en revanche l'adversaire irréductible du chrétien. Avec cet Autre radical, aucun couple ne peut être construit. Comme l'écrit Pierre le Vénéral dans son *Tractatus adversus nefandam haerese[m] sive sectam Sarracenorum* : « les hommes contre lesquels tu veux argumenter sont des étrangers, des barbares, non seulement par les mœurs mais aussi par la langue ; ils reconnaissent qu'il n'existe rien de commun entre eux et les Latins<sup>3</sup> », aussi longtemps en tout cas qu'ils n'ont pas accepté de se convertir. Et parmi les musulmans, le peuple des Turcs apparaît comme la matérialisation parfaite de cette altérité radicale. Il devient sous la plume des récits de croisade une sorte de double diabolique du monde chrétien : Mahomet est une réplique du Christ ; le Calife est l'équivalent oriental du pape (« ils ont en effet un pape comme le nôtre » écrit Guibert de Nogent<sup>4</sup>) ; les Turcs et les Francs, au demeurant l'un et l'autre descendant des Troyens, occupent une place symétrique à la tête des nations d'Orient et d'Occident et ils sont venus s'affronter pour et autour du centre du monde qu'est Jérusalem.

---

2 « *Interficiendus ille quidem per vindictam est, qui legi Dei contrarius est et legem suam destruere pugnat ; si interfectus est, legi Dei contrarium non est* » (*ibid.*).

3 « *Nam homines contra quos agere disponis, alieni sunt, barbari sunt, non solum moribus, sed et lingua ipsa, nil sibi Latinisque commune fatentur esse* » (Jacques-Paul Migne, *Patrologia latina*, Paris, Migne, t. 189, 1854, col. 671).

4 « *Habent enim et papam suum, ad instar nostri* » (*Recueil des historiens des croisades. Historiens occidentaux*, publié sous la direction de l'Académie des inscriptions et des belles-lettres, Paris, Imprimerie nationale, t. IV, 1879, p. 189).

Les Grecs en revanche, en tant que chrétiens, ne devraient pas se ranger du côté de l'altérité radicale. Ils devraient être en deçà de la ligne de partage qui sépare la Cité de Dieu de la Cité de Satan. Pierre le Vénérable écrit : « bien que l'éloignement des terres et la division des langues nous empêchent de nous voir et de nous comprendre, néanmoins le fait que nous ayons en commun un même Seigneur, une même foi, un même baptême, une même charité, devrait conjindre ce qui est divisé et unir les affects<sup>5</sup> ». Mais c'est une apparence trompeuse ; en réalité, comme le fait dire Eudes de Deuil à l'évêque de Langres au cours de la seconde croisade : Constantinople « n'a du christianisme que le nom et pas la réalité<sup>6</sup> ». Dès la première croisade, les chroniqueurs accusent les Grecs de se réjouir des succès des Occidentaux, de comploter leur perte et de chercher à s'allier avec les musulmans contre les croisés. Les accusations ne feront que s'amplifier lors de la deuxième et de la troisième croisade. La prise de Constantinople en 1204 n'est que la réalisation d'une chute annoncée.

Le portrait des Grecs sous la plume des chroniqueurs francs est en fait une sorte de portrait inversé de ce que les Francs veulent être, un double maléfique : au courage franc répond la lâcheté grecque ; à la virilité franque, la féminité grecque, au sens de l'honneur franc, la perfidie grecque ; à l'humilité chrétienne des Francs la superbe grecque. Cet « Autre » qui se dissimule sous les apparences du même ne mérite plus d'exister.

Après 1453, ce double maléfique, abandonné à son sort par l'Occident, a disparu. Il ne semble plus rester face à l'Europe chrétienne que celui qui est ouvertement l'Autre, l'Ennemi, le Turc musulman.

En 1501, le roi de France Louis XII et l'empereur Maximilien d'Autriche décident de conclure la paix par le biais d'un mariage entre le petit-fils de Maximilien né le 24 février 1500, Charles futur Charles Quint, et la fille aînée de Louis XII née le 14 octobre 1499, Claude. La mère de Claude, Anne de Bretagne, organise un banquet agrémenté d'un bal masqué. Ce bal devait faire comprendre la véritable portée du mariage projeté. Le chroniqueur bourguignon Jean Molinet raconte que l'on fit danser des couples habillés l'un à la française, l'autre à l'allemande, le troisième à l'espagnole, le dernier enfin à l'italienne. Entra alors un personnage seul, de haute stature et à la mine farouche, habillé d'une façon inhabituellement riche et étrange ; il se chercha avec violence une

5 « *Quamvis et terrarum remotio et linguarum divisio, nobis invicem et vultus invadeant et verba subducunt, tamen unus dominus, una fides, unum baptismum, una caritas et divisa conjungere et affectus unire [debent]* » (Petrus Venerabilis, *Epistolae*, dans *The Letters of Peter the Venerable*, éd. Giles Constable, Cambridge, Mass./London, Harvard University Press, t. I, 1967, Lettre 76, p. 210).

6 « *Rem christianitatis non habet sed nomen* » (Eudes de Deuil, *De via Sancti Sepulchri a Ludovico Francorum rege inita*, dans *Eudes de Deuil. La Croisade de Louis VII roi de France*, éd. Henri Waquet, Paris, P. Geuthner, 1949, p. 47).

dame ou une demoiselle pour danser mais fut partout repoussé; de fureur, il lança par terre le sceptre qu'il tenait à la main qui se brisa en morceaux; il se retira alors, mortellement humilié. Il s'agissait bien évidemment d'une allégorie du Grand Turc tandis que les couples de danseurs représentaient l'harmonie et l'union des puissances européennes chrétiennes que ce mariage allait permettre d'établir<sup>7</sup>.

Si donc avec l'Autre qu'est le musulman, aucune construction de couple n'est possible, dans le monde chrétien, le couple devait être le ciment du lien social et politique. Il est temps d'en retrouver les heurs et malheurs dans l'Occident médiéval.

---

7 Cité par Dieter Mertens, « Europäische Friede und Türkenkrieg im Spätmittelalter », dans Heinz Duchhardt (dir.), *Zwischenstaatliche Friedenswahrung in Mittelalter und Früher Neuzeit*, Köln/Wien, Böhlau, 1991, p. 45-90.

## INTRODUCTION

*Cécile Becchia, Marion Chaigne-Legouy et Laëtitia Tabard*

*Both, beide, ambos, ambedue* : nombre de langues européennes ont encore un mot pour dire le couple comme unité formée par deux entités, grâce à cette catégorie du « duel » que notre langue a perdue, mais dont l'ancien français conserve la trace. La relation à l'autre se conçoit alors au sein d'un tout, où les individus se trouvent être deux et se pensent ensemble, ce qu'exprime le mot *ambedeus*. Aujourd'hui encore, les couples topiques (le seigneur et son vassal, le chevalier et sa dame, l'homme et son saint patron, le maître et son élève) structurent notre imaginaire du Moyen Âge. Que signifie donc le lien entre deux personnes durant cette période ? Qu'engage, par-delà les catégories linguistiques, cette conception du couple et de l'autre, que l'on pense aux liens sociaux, aux institutions, aux normes qui régulent les rapports entre deux individus ou aux formes de représentation des relations binaires ? Telles sont les interrogations qui ont donné forme au présent volume.

La question du couple et du rapport à l'autre est en elle-même très large : débordant du seul modèle du couple conjugal, elle englobe au travers des liens duaux des cas particuliers et des modalités plurielles. À la faveur des études réunies ici, c'est la manière dont se pense la relation entre deux individus, dans toute sa mouvance, que nous avons cherché à éclairer, à travers une réflexion portant sur les dynamiques des différentes formes médiévales de partenariat. La notion de couple est tout aussi glissante que fondamentale, en premier lieu par sa valeur heuristique. Rapprocher des éléments analogues, pour les confronter, les faire dialoguer et les distinguer, est un geste critique. Jean Rousset en trouve la formule dans l'œuvre d'Albert Thibaudet, qui analyse l'histoire littéraire comme dialogue entre des auteurs qui vont par deux : « j'ai le sentiment d'habiter une littérature qui vit sous la loi du couple », « le couple est l'unité féconde, dynamique<sup>1</sup> ». L'image s'impose également lorsqu'il s'agit d'analyser le système des personnages d'un récit, où l'on perçoit des rapports de dualité,

1 Jean Rousset, *Passages, échanges et transpositions*, Paris, José Corti, 1990, p. 13.

que le discours critique construit peut-être autant qu'il les révèle<sup>2</sup>. La notion de couple met en jeu les catégories par lesquelles se pensent les interactions entre les individus, qu'ils soient historiques ou fictionnels. Cela suppose, avant tout, de réfléchir sur les figures de dualité que le Moyen Âge a élaborées et qu'il a parfois théorisées, s'efforçant de les encadrer par des institutions ou des discours qui en délimitent les contours. Il semble crucial de s'interroger sur ce qui fonde les rapprochements établis, et sur la construction de la conception médiévale des relations duelles.

12 L'époque semble avoir été fascinée par l'image de la dualité. Nombre d'œuvres narratives se structurent autour d'un duo héroïque, dont on trouve trace dans les titres : *Ami et Amile*, *Valentin et Ourson*, *Le Roman de Claris et Laris*, *Floire et Blanchefleur*, *Erec et Enide*, pour n'en citer que quelques-uns. On a parfois voulu lire dans la récurrence de ces associations et oppositions la marque d'un manichéisme imprégnant les productions culturelles médiévales. L'idée d'un Moyen Âge où prédominerait une vision binaire du monde se heurte cependant à l'esthétique subtile de la fin de la période, dont Jacqueline Cerquiglini-Toulet a montré le goût pour les états d'ambiguïté et d'entre-deux<sup>3</sup>. Dans le roman, les personnages construits en miroir, mais saisis dans leurs ambivalences, auraient également tendance à remettre en question les oppositions trop tranchées : Dominique Boutet l'a montré à propos du roi et du tyran<sup>4</sup>. Le face-à-face entre deux êtres n'est donc pas nécessairement à comprendre comme une structure figée exprimant une partition nette des valeurs.

Cette complexité des rapports se retrouve aussi dans l'approche historique. Après avoir privilégié l'étude de la codification et de l'institutionnalisation de la relation duelle, les historiens se sont penchés sur la relation effective qui se négocie entre deux individus, et donc sur la réalité du couple. Du point de vue historiographique, il faut rappeler qu'en délaissant les rigidités structuralistes, le paysage bibliographique a changé et a fait une place fondamentale aux études

2 Rita Lejeune, « La naissance du couple littéraire "Guillaume d'Orange et Rainouard au Tinel" », *Marche romane*, n° 20/1, 1970, p. 39-60 ; Marie-Thérèse Lorcin, « Le couple privilégié mère-enfant dans les *Miracles de Notre-Dame de Chartres* », *Médiévales*, n° 19, 1990, p. 71-75 ; Corinne Füg-Pierreville, « Le couple et le double dans les romans de Gautier d'Arras », dans Marie-Madeleine Castellani et Jean-Pierre Martin (dir.), *Arras au Moyen Âge, histoire et littérature*, Arras, Artois Presses Université, 1994, p. 121-133 ; Francis Dubost, « L'enchanteur et son double, Mabon et Evrain : thématique de la dualité dans *Le Bel Inconnu* », *Senefiance*, n° 42, « Magie et illusion au Moyen Âge », 1999, p. 125-141 ; Francine Mora, « Protheselaüs et Médée, un couple guérisseur ? », *Cahiers de recherches médiévales*, n° 13, 2006, p. 271-286.

3 Jacqueline Cerquiglini-Toulet, « Penser la littérature médiévale : par-delà le binarisme », *French Studies: A Quarterly Review*, n° 64/1, 2010, p. 1-12.

4 Dominique Boutet, « Le tyran et le mauvais roi dans la littérature française des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », dans Danielle Buschinger (dir.), *Pouvoir, liens de parenté et structures épiques*, Actes du deuxième colloque international du REARE (Réseau Eur-Africain de Recherche sur les Epopées), Amiens, Presses du Centre d'études médiévales, 2003, p. 11-19.

de cas, soulignant qu'une relation entre deux individus s'actualise et qu'elle reste dépendante d'un contexte précis<sup>5</sup>. L'analyse profite ici de l'apport des sciences sociales, notamment de la sociologie interactionniste<sup>6</sup>. Ainsi que le rappellent Sylvie Joye et Emmanuelle Santinelli-Foltz dans le numéro que la revue *Médiévales* a récemment consacré au *Couple dans le monde franc*, la notion de couple « n'est que très partiellement institutionnelle et la répartition des rôles, les relations et la constitution du couple ne se réduisent pas aux lois du mariage, pour ne citer que cet aspect<sup>7</sup> ». Se pencher sur la relation duale ainsi conçue implique de recourir à l'analyse de cas particuliers, sans pour autant perdre de vue que chacune des formes que prennent les relations entre individus peut engager le sens du lien social et du rapport à l'autre.

Cela est d'autant plus net que la question du couple a gagné une actualité et une densité nouvelles dans les dernières années, en raison des débats politiques houleux sur la famille et le mariage. Ceux-ci ont montré que la définition du couple au sens restreint, comme alliance entre deux êtres que la société reconnaît comme une unité, ne renvoie pas uniquement à des choix individuels mais porte une représentation de la famille et du lien social dans son ensemble. De la cellule de base qu'est le couple médiéval, où l'homme et la femme sont censés former une seule chair, on imagine d'autant plus volontiers qu'elle assure la stabilité de l'édifice social et politique, qu'elle donne son fondement à la famille et reflète ainsi l'ordre du groupe. C'est ainsi qu'il a été théorisé par les diverses autorités carolingiennes « comme atome essentiel de la société et le modèle des bonnes relations entre individus dans tous les domaines<sup>8</sup> ». Examiner la question de la conjugalité exige toutefois ne pas se référer uniquement aux constructions idéologiques, mais de tenter d'appréhender la réalité des relations entre hommes et femmes<sup>9</sup>, renvoyant à la complexité et à la variété des rapports individuels en tant qu'ils peuvent être donnés en modèles et en miroirs à une société, afin de comprendre plus largement comment le Moyen Âge perçoit et vit les relations interpersonnelles.

5 Voir Agnès Fine, Christiane Klapisch-Zuber et Didier Lett (dir.), *Clio. Histoires, femmes et sociétés*, n° 34, « Liens et affects familiaux », 2011, p. 9.

6 Sur cette question nous renvoyons aux travaux de Thierry Dutour : « La fécondité d'un tournant critique. Malentendus anciens et tendances récentes dans les usages croisés de l'histoire et de la sociologie en France », *Tracés. Revue de sciences humaines*, n° 15, 2008, p. 67-84 ; « La réhabilitation de l'acteur social en histoire médiévale. Réflexions d'après une expérience de terrain », *Genèses*, n° 47/2, 2002, p. 21-41 ; « Le mariage, institution, enjeu et idéal dans la société urbaine. Le cas de Dijon à la fin du Moyen Âge », dans Josyane Teyssot (dir.), *Le mariage au Moyen Âge, colloque de Clermont-Ferrand, 2 mai 1997*, Montferrand, CHEC-CHEL, 1997, p. 28-54.

7 Sylvie Joye et Emmanuelle Santinelli-Foltz, « Le couple : une définition difficile, des réalités multiples », *Médiévales*, n° 65, automne 2013, p. 5-18, ici p. 7.

8 *Ibid.*, p. 9.

9 C'était la perspective adoptée par Diane Chamboduc de Saint Pulgent et Blandine Longhi dans le numéro 20 du bulletin *Questes*, consacré au thème « Maris et femmes » (janvier 2011).

Pour repenser la question, les contributions réunies dans ce volume ont étudié les couples au sens large, dans la continuité qui lie relation conjugale et relation sociale, en faisant droit à la complexité que l'attachement entre deux individus introduit dans l'application des normes qui définissent et encadrent leurs rapports. Ont été examinées au plus près la réalité des pratiques, ainsi que leurs régulations et, à travers les dérives qui se font jour, les limites de leur contrôle. Les liaisons interpersonnelles ouvrent en effet l'analyse à la prise en compte de la subjectivité et de l'affectivité, qui introduisent le désordre, bousculent les règles ou suscitent de nouvelles conventions<sup>10</sup>. Selon Jacques Le Goff, c'est là un des problèmes fondamentaux que soulèvent les rapports d'amitié dans le monde médiéval, lesquels « tournent autour des rapports entre les communautés et les individus, autour de la question de la relation entre un comportement social codifié et une éventuelle affectivité de caractère individualisé ». L'amitié, « établissant une parenté spirituelle, non biologique, non charnelle [...] est-elle de même nature que les liens féodo-vassaliques, et impose-t-elle des obligations dépendant de réseaux d'alliances codifiés ou bien est-elle différente, issue de l'espace de liberté consenti à l'individu par le code féodal, et davantage fondée sur l'affectivité entre individus<sup>11</sup> » ? Dans la littérature, l'art ou l'histoire du Moyen Âge, la relation de couple peut donc dessiner un espace de liberté où s'insinuent bien souvent la transgression et le désordre<sup>12</sup>, comme les contributions ici réunies en rendent compte.

La première partie du volume est consacrée à l'analyse du couple conjugal, de ses normes, mais aussi des pratiques et des représentations plurielles, parfois transgressives, qu'il peut offrir en miroir à la société.

L'article de Sarah Vandamme, consacré à l'évolution du couple royal dans la Naples angevine au XIV<sup>e</sup> siècle, présente, en partant de la littérature morale, une esquisse des normes régissant le fonctionnement du couple royal et le rôle de la reine en son sein. Elle rappelle que les souverains ont une fonction de modèle pour le reste de la société. Or, la norme étant constamment redéfinie par la pratique, les couples royaux réels de la première Maison d'Anjou (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) fournissent des modèles plus déterminants que les textes normatifs. À partir de la représentation du principe dynastique dans la Bible

<sup>10</sup> On peut sur ce point renvoyer aux analyses de Leah Otis-Cour, *Lust und Liebe. Geschichte der Paarbeziehungen im Mittelalter*, trad. Elisabeth Vorspohl, Frankfurt am Main, Fischer Taschenbuch Verlag, 2000, et « Mariage d'amour, charité et société dans les "romans de couple" médiévaux », *Le Moyen Âge*, n° 111/2, 2005, p. 275-291.

<sup>11</sup> Jacques Le Goff, introduction à l'ouvrage d'Huguette Legros, *L'Amitié dans les chansons de geste à l'époque romane*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2001, p. 9.

<sup>12</sup> Voir par exemple Danielle Buschinger et André Crépin (dir.), *Amour, mariage et transgressions au Moyen Âge*, Göppingen, Kümmerle Verlag, 1984.

de Robert d'Anjou, l'auteur dégage trois formes de couples, construits par un dialogue entre représentation stéréotypée et identité propre : le modèle du couple mythique (fondateur, fertile et conquérant), celui de la collaboration conjugale harmonieuse, et enfin celui, anormal, de la supériorité de la reine-héritière sur son époux.

La figure du héros ne s'inscrit pas non plus dans une représentation normée et normale de la relation conjugale. Chloé Chalumeau analyse ainsi le couple dynamique formé par Tristan et Blanchandine dans *Tristan de Nanteuil*. Cette relation en recomposition permanente – ils sont amants puis époux avant de devenir compagnons d'armes, après que Blanchandine a changé de sexe – est tendue entre les figures de l'autre et du même : ces figures complémentaires, qui se construisent dans la relation à l'autre, deviennent au fil du récit des figures jumelles. L'évolution des héros accompagne et reflète le sens général de l'œuvre, du désordre du monde épique à la rédemption spirituelle.

Émilie Deschellette confronte quant à elle quatre exemples littéraires de procréations hors normes pour montrer que le couple, pensé comme le lieu de l'engendrement d'un troisième être, est en fait celui d'une interrogation sur la possibilité d'une fusion avec l'autre et sur le mystère de l'altérité. C'est en particulier le cas dans les relations qui donnent naissance à un héros et engagent un schéma mythique qui valorise aussi la déviance, signe d'élection. La relation de couple se présente dès lors comme une union qui doit être dépassée par l'intervention d'une force extérieure, mais cette conception trouble ne peut pas faire l'objet d'une explicitation, et se dit par l'hésitation et la mouvance des textes.

L'espace de la relation conjugale, troublé par le mystère de la conception et de l'identité sexuelle, semble donc s'opposer à l'ordre social plutôt qu'en être le socle. Magali Cheynet observe en ce sens le fonctionnement des relations duelles dans un texte qui unit deux traditions issues des chansons de geste du cycle de Charlemagne, où le couple sert de paradigme pour penser l'alliance entre deux systèmes de valeurs. La présence d'une scène de séduction, où une femme qui s'offre perturbe les alliances matrimoniales établies par les hommes, fait du couple, déstabilisé par un personnage extérieur, le lieu par où s'introduisent la transgression et le désordre. Les textes hésitent alors entre normalisation par le récit et diabolisation d'une figure féminine manipulant les signes, dont le désir porte atteinte aux duos sociaux et, à terme, à la transmission des valeurs.

Cette représentation du couple conjugal comme modèle problématique de la relation à l'autre invite à analyser les relations sociales entre deux individus comme autant de lieux où l'ordre hiérarchique peut être mis en suspens. La seconde partie explore cette question en abordant différents types de face-à-face entre deux figures prises dans une relation inégale.

L'étude de Pierre Levron porte sur les figures mélancoliques dans une série de romans, et sur la manière dont s'élabore un lien entre l'atrabilaire et celui qui le soigne en s'efforçant de reconstruire la relation entre le malade et la société. L'auteur s'intéresse à la typologie littéraire des pathologies mélancoliques, puis aux méthodes autoritaires (qui échouent) et aux liens affectifs qui sont rétablis dans les récits littéraires, grâce à des médiateurs qui favorisent l'individu au détriment des normes collectives.

Isabelle Coumert se penche ensuite sur trois formes de la relation entre maître et élève dans le *Lancelot en prose*, pour montrer que le texte s'interroge sur la juste distance qui doit exister entre les deux individus dans cette relation dont les normes ne semblent pas fixes. Dans le récit, ce n'est pas l'autorité qui est mise en avant. Elle est même souvent récusée dans le rapport qui engage un futur chevalier et un maître de condition inférieure. C'est davantage l'usage des affects et de l'écoute qui est prôné, afin de permettre à l'élève d'exprimer les bonnes dispositions qu'il porte naturellement.

16

La relation duelle apparaît bien comme un lieu de renégociation des places, même si le processus ne va pas nécessairement dans le sens d'une libération. L'article de Diane Chamboduc de Saint-Pulgent prend ainsi en compte la dimension économique de la relation entre deux partenaires en se penchant sur les mécanismes du crédit dans la ville de Lucques. Le crédit, surtout sous forme d'avance sur paiement, est employé comme un instrument de contrainte contre les artisans par les marchands lucquois, qui appartiennent à l'élite communale. Le délai nécessaire au remboursement du crédit permet aux seconds de dominer socialement les premiers et de leur imposer économiquement des cadences ou des délais d'exécution. C'est seulement par la spécialisation technique que les artisans parviennent à opposer une résistance, voire à faire preuve d'indépendance.

Deux articles abordent enfin le domaine politique. Sophie Serra propose une analyse du *Songe du Vergier* et de sa composition dialoguée du point de vue de l'histoire de la philosophie médiévale. La structure du face-à-face, qui organise aussi bien le monde social que le mode de la réflexion, permet à l'auteur du *Songe* d'appréhender le divers et d'investir de sens les événements historiques. L'examen de quatre oppositions, celle du clerc et du chevalier, celles du roi et de l'empereur, du souverain et du pape ensuite, et enfin du roi et de son conseiller, montre que la relation duale, démultipliée, soutient l'exploration d'un problème dans toute sa complexité, tout en faisant signe vers l'unité nécessaire du corps politique.

Morwenna Coquelin analyse de son côté l'évolution de la relation entre une personne morale, la ville d'Erfurt, et son seigneur, l'archevêque de Mayence. La richesse de la ville, sa situation périphérique et l'autorité qu'elle acquiert sur son plat pays lui donnent les moyens de relâcher la soumission qu'elle doit

à son seigneur et de s'intégrer, grâce aux relations qu'elle noue avec des acteurs politiques tiers, dans un espace politique régional. L'autonomie de fait qu'Erfurt acquiert reste toutefois conditionnée à l'absence de réaction des archevêques, qui permettent au processus de suivre son cours.

La question d'une reconfiguration des identités individuelles au sein de la relation duale est finalement posée dans la troisième partie. Le rapport avec l'autre invite en effet à des jeux de miroir et de ressemblance. Delphine Rabier étudie ainsi la relation entre le dévot et son saint patron dans la peinture flamande du xv<sup>e</sup> siècle. Elle en déchiffre les supports et la mise en scène en abordant la question du choix du patron représenté et de sa fonction d'intercesseur avec l'au-delà, introduisant le dévot dans le monde divin.

À partir de deux textes relevant de la culture humaniste et du témoignage de soi, Aude-Marie Certin cherche de son côté à comprendre pourquoi le père devient un enjeu de mémoire à la fin du Moyen Âge et comment la relation père-fils participe à la construction identitaire du second. Concernant la *vita* de l'empereur Charles IV, l'enchevêtrement des niveaux de paternité – consacrant celle de nature divine – est analysé comme un moule dans lequel doivent se couler ses descendants. Toutefois, l'empereur ne se constitue comme souverain qu'à la faveur d'une autonomisation progressive vis-à-vis de la figure de son père. La chronique du peintre Albrecht Dürer se construit quant à elle autour de son géniteur, dans la perspective humaniste de l'imitation, non pas servile mais créatrice, du père par le fils. Les deux auteurs ne se pensent donc pas en dehors de la relation au père et leurs écrits permettent d'appréhender le cheminement de leur construction personnelle, cheminement dont ils transmettent la mémoire à leurs descendants, endossant à leur tour le rôle de père.

Pour conclure, deux articles abordent la caractérisation de l'autre et de l'étranger qui naît de la relation entre deux groupes. Camille Rouxpetel étudie la question de l'altérité à travers l'exemple du couple missionnaire/hérétique et du regard porté au xiii<sup>e</sup> siècle par un prédicateur dominicain, Riccold de Monte Croce, sur les chrétiens d'Orient. Celui-ci appréhende nestoriens et jacobites de trois manières, qui correspondent à trois temps de l'action missionnaire : préparation à la mission, au cours de laquelle il tente d'identifier l'altérité théologique et liturgique de ces communautés ; prédication, au cours de laquelle il est confronté à cette altérité, et réflexion *a posteriori*, à partir de laquelle l'altérité est nuancée et des règles de réactions pratiques édictées.

Cédric Quertier examine enfin le couple citoyen/étranger dans les communes italiennes. Les sources politico-juridiques distinguent à partir du xiii<sup>e</sup> siècle de manière de plus en plus tranchée l'étranger du citoyen, sans pour autant le définir autrement qu'en creux et en lui appliquant une série de restrictions

de droits. Alors que le couple *cittadino/forestiero* structure les représentations politiques, la réalité est plus nuancée, car différents degrés de citoyenneté et d'extranéité se superposent dans le temps, l'espace et la documentation.

Au-delà des normes de nature juridique, familiale, sociologique, morale, politique ou encore économique qui unissent deux individus dans un couple et des rituels qui leur sont associés, les acteurs acceptent, enrichissent ou détournent les rôles sociaux attendus d'eux, sans pour autant que cet aspect soit à concevoir strictement comme une mise en cause de l'ordre social<sup>13</sup>. Il faut rappeler sur ce point que le christianisme tend à favoriser le détachement à l'égard du monde, ainsi que des formes de relation sociale fondées sur l'amour, sur la charité et sur la fraternité – autant de relations horizontales qui viennent dans une certaine mesure compenser la hiérarchie des rangs. Le lien personnel qui se tisse entre deux êtres peut ainsi ouvrir à une réinvention des règles, sociales ou littéraires, et à une reconfiguration des définitions de soi et de l'autre.

18

---

13 Voir par exemple Sara M. Butler, « "I will never consent to be wedded with you!": Coerced Marriage in the Courts of Medieval England », *Canadian Journal of History*, n° 39, 2004, p. 247-270.

PREMIÈRE PARTIE

**Normes, crises et transgressions  
du couple conjugal**



COUPLAGE DE TEXTES, FLUCTUATIONS DE COUPLES  
DANS *MILLES ET AMYS* ET LA *CRONIQUE ASSOCIEE* DITE  
« DE CHARLEMAINE TRES LOUABLE ET ANSEÏS ICY COUPLEE »

Magali Cheynet

Dans une chanson de geste un couple d'époux forme rarement un duo, mais bien plutôt un trio : qu'un seigneur récompense son vassal en lui faisant contracter un mariage prestigieux, ou qu'une alliance soit ainsi confirmée entre deux seigneurs, la femme tisse un lien entre deux hommes. Mais des couples d'amants côtoient parfois les unions légitimes et déstabilisent les relations sociales en attaquant l'ordre vertical de la hiérarchie ou celui, horizontal, du compagnonnage entre deux hommes. Ce dédoublement des couples est exploité par deux chansons de geste, *Ami et Amile* et *Anseïs de Carthage*, qui partagent une même scène de séduction<sup>1</sup> : une jeune femme dont l'amour a été rejeté par un chevalier vertueux se glisse dans le lit de ce dernier à la faveur de la nuit. Lorsqu'il la somme de partir si elle est de haut rang ou mariée, elle garde le silence et se fait ainsi passer pour une femme de petite condition. L'aube amène reconnaissance et remords<sup>2</sup>. Dans *Ami et Amile*, la jeune femme

- 1 Cette scène a d'abord appartenu à la chanson d'*Ami et Amile* avant d'être adaptée dans *Anseïs de Carthage*, qui est une chanson plus tardive. *Ami et Amile* date des environs de 1200, tandis qu'*Anseïs de Carthage* a été composé entre 1230 et 1250 (voir Jean Subrenat, « Sur la date d'*Anseïs de Carthage* », dans *Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Pierre Le Gentil*, Paris, SEDES, 1973, p. 821-825). Cette parenté entre les deux chansons avait déjà été observée par Gaston Paris, dans *Anseïs de Carthage et la « Secunda Spagna »*, Pisa, F. Mariotti (extrait de *La Rassegna Bibliografica della Letteratura Italiana*, n° 6, 1893), p. 8, suivi par Philippe Ménard dans *Le Rire et le Sourire dans le roman courtois en France au Moyen Âge (1150-1250)*, Genève, Droz, 1969, p. 93-94.
- 2 « A mienuit toute seule [= la dame] se lieve, / Onques n'i quist garce ne chamberiere. / Un chier mantel osterin sor li gïete, / Puis se leva, si estaint la lumiere. / Or fu la chambre toute noire et teniecle, / Au lit le conte s'i est tost approcheie / Et sozleva les piauls de martre chieres / Et elle s'est léz le conte couchie, / Mout souavet s'est deléz lui glacie. / Li cuens s'esveille, toute mue la chiere / Et dist li cuens : "Qui iéz tu, envoisie, / Qui a tele hore iéz deléz moi couchie ? / Se tu iéz fame, espeuse nosoïe, / Ou fille Charle, qui France a en baillie, / Je te conjur de Deu le fil Marie, / Ma douce amie, retourne t'an arriere. / Et se tu iéz beasse ou chamberiere / De bas paraige, mout t'iez bien avancie : / Remain huimais o moi a bele chiere, / Demain avras cent sols en t'aumosniere." / De ce qu'elle oit fu elle forment lie. / Envers le conte est plus préz approcheie / Et ne dist mot, ainz est bien acoisie. / Li cuens la sent graisleite et deloïe, / Ainz ne se mut que s'amor moult desirre. / Les mamelettes deléz le piz li sieent, / Par un petit ne sont dures com pierres, / Si enchaît li ber une foïe » (*Ami et Amile, chanson de geste*, éd. Peter F. Dembowski, Paris, Honoré Champion, 1987, v. 664-691, p. 22-23).

est Belissant, fille de Charlemagne, et sa victime est le chevalier Amile, qui avait refusé de répondre à son amour par respect pour son rang, suivant en cela les exhortations de son compagnon Ami. Dans *Anseïs de Carthage*, il s'agit de Letise, fille d'Isauré, vassal de Charlemagne et homme du roi d'Espagne, et c'est son roi Anseïs qu'elle veut séduire<sup>3</sup>. Entre les deux chansons, les positions hiérarchiques occupées par les amants s'inversent mais l'issue de la nuit est désastreuse dans les deux cas. Les pères prennent ombrage du déshonneur de leur fille. Charlemagne se sent trahi par son chevalier favori et demande à ce qu'il se lave de tout soupçon par un combat judiciaire ; pour éviter à son compagnon de mentir en soutenant n'avoir pas touché Belissant, Ami accepte de prendre sa place sur le champ de bataille et se parjure. La conséquence en est le mariage de Belissant et Ami sous les traits d'Amile, et la terrible punition divine de ce dernier<sup>4</sup>. Dans *Anseïs de Carthage*, Isauré, qui avait durant son absence confié sa fille à la protection du roi, la trouve déshonorée à son retour. Sa vengeance contre le roi coupable entraîne l'Espagne dans une guerre sanglante qui ramène les Sarrasins sur le terrain et manque de rendre vain le sacrifice des pairs à Roncevaux. Chaque personnage est ainsi personnellement lié aux autres dans des relations tantôt binaires, tantôt ternaires. L'intervention de la jeune femme perturbe en effet le lien entre le seigneur et son vassal, entre les compagnons que sont Ami et Amile, et dans le cas d'Anseïs, entre les fiancés légitimes, comme nous le verrons. Si un maillon est faible, toute la trame s'écroule.

Le déplacement du motif de la séduction d'*Ami et Amile* à *Anseïs de Carthage* conserve à la femme son rôle de perturbation des alliances masculines et

3 Alexander Kerr a annoncé en 1998 la parution prochaine d'une nouvelle édition de cette chanson, mais en attendant il faut s'appuyer sur l'ancienne édition, *Anseïs von Karthago*, éd. Johann Alton, Tübingen, H. Laupp, coll. « Bibliothek des Litterarischen Vereins in Stuttgart », 1892.

4 *Ami et Amile* est une chanson abondamment commentée : sont particulièrement étudiés le motif du double que représentent Ami et Amile d'une part, leurs épouses Belissant et Lubias d'autre part. Nous renvoyons aux pages toujours éclairantes de MacEdward Leach, *Amis and Amiloun*, London, Oxford University Press, coll. « Early English Text Society », 1937. Voir également Samuel N. Rosenberg, « Lire *Ami et Amile*, le regard sur les personnages féminins », dans Jean Dufournet (dir.), *Ami et Amile. Une chanson de geste de l'amitié*, Paris, Honoré Champion, coll. « Unichamp », 1987, p. 67-78 ; Sarah Kay, « Seduction and Suppression in *Ami et Amile* », *French Studies*, n° 2, vol. XLIV, avril 1990, p. 129-142 ; Michel Zink, « Lubias et Belissant dans la chanson d'*Ami et Amile* », *Les voix de la conscience. Parole du poète et parole de Dieu dans la littérature médiévale*, Caen, Paradigme, coll. « Varia », 1992, p. 101-114, ou encore la thèse de doctorat de Muriel Cadilhac-Rouchon, *Revealing Otherness: a Comparative Examination of French and English Medieval Hagiographical Romance*, sous la direction du Dr. William Burgwinkle, université de Cambridge, 2009, notamment le chap. 1, « Otherness and the orders of friendship: the very imperfect examples of the Old French *Ami et Amile* and its Middle English counterpart *Amis and Amiloun* », p. 28-65 (diffusion électronique par l'université de Cambridge, <<http://www.dspace.cam.ac.uk/handle/1810/240568>, dernière consultation en janvier 2016 >). Dans sa monographie sur les figures maternelles dans les chansons de geste, Finn E. Sinclair s'intéresse surtout au personnage de Lubias comme force de perturbation du récit généalogique (Finn E. Sinclair, chap. 3, « Disruption and suppression: maternal antithesis », dans *Milk & Blood. Gender and Genealogy in the Chanson de Geste*, Oxford/New York, Peter Lang, 2003, p. 107-158).

d'introduction du désordre. À la fin du Moyen Âge, le motif connaît de nouvelles adaptations en devenant la pierre de touche des réécritures en prose de ces chansons. Ces remaniements rassemblent en effet plusieurs traditions et créent de nouveaux duos de personnages par l'élargissement du cadre et du personnel narratifs. Parmi les nombreux remaniements d'*Ami et Amile*, les imprimés, généralement intitulés *Milles et Amys*, sont intéressants car ils dépassent le cadre de la chanson initiale pour devenir de véritables romans généalogiques ; le remaniement en prose d'*Anseïs de Carthage*, contenu dans le manuscrit unique de la *Cronique associee*, met l'accent sur la relation entre Anseïs et Charlemagne en la dédoublant pour l'opposer à celle qui lie Roland à l'empereur<sup>5</sup>. Dans une chronique « couplée », la relation binaire introduite par l'alliance des traditions permet de penser le lien entre différents systèmes de valeurs, et leur transmission entre les générations. Or le traitement de la scène de séduction affecte le modèle proposé, qu'il le conforte par la normalisation du désir transgressif dans *Milles et Amys*, ou qu'il le mette au contraire en péril dans le remaniement de la *Cronique associee* par la diabolisation de la figure féminine, dont la manipulation des signes pervertit tout discours et toute transmission. Dans cette dynamique du couple face aux duos et aux doubles, nous nous proposons de voir un principe de structuration de la réécriture, qui fait elle-même le lien entre différents textes et attire son modèle dans le jeu du même et de l'autre.

#### REMANIER, TRANSMETTRE

La scène de séduction, nœud des chansons de geste, se retrouve dans les proses au centre d'une nouvelle toile porteuse d'un récit et d'un discours renouvelés. Les mises en prose d'*Ami et Amile* contenues dans les imprimés ont tendance à s'intégrer dans un roman qui esquisse les lignes d'un cycle, celui de Jourdain<sup>6</sup>. La chanson d'*Ami et Amile* possède en effet une suite autonome, appelée *Jourdain de Blayes* qui raconte l'histoire des petits-fils d'Ami et Amile, et notamment du plus illustre d'entre eux, Jourdain. Or les imprimés, comme les remaniements en alexandrins de la même époque, comblent l'ellipse entre les générations en racontant l'histoire des fils d'Ami et d'Amile. L'imprimé

5 La table des matières propose un titre plus long, celui de *Cronique associee de Charlemaine tres louable et Anseïs icy couplée* (ms. Paris, Arsenal 3324, fol. g).

6 Ou « petit cycle de Blaye ». Voir Peter F. Dembowski, *Jourdain de Blaye*, London/Chicago, The University of Chicago Press, 1969, p. 3, ainsi que les notices de Georges Doutrepoint, *Les Mises en prose des épopées et des romans chevaleresques du XIV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle* [1939], Genève, Slatkine Reprints, 1969, p. 20-25. L'étude des proses d'*Ami et Amile* menée par Brian Woledge comporte aussi la transcription de textes inédits : Brian Woledge, « *Ami et Amile*. Les versions en prose française », *Romania*, n° 65, 1939, p. 433-456.

d'Olivier Arnoulet porte pour titre sur sa première de couverture : *La tres joyeuse, plaisante et recreative hystoire des faitz et gestes et triumphes et prouesses des tres preulx et vaillans chevaliers Milles et Amys et de leurs enfans, c'est assavoir Anceaulme et Florisset, lesquelz une mauvaïse femme par envie fist gecter dedans la mer et par la voulenté de Dieu deux lignes les tirerent hors de la mer et les mirent plus de troys cens lieues loing l'ung de l'autre sur le sablon*<sup>7</sup>. Tournés vers la descendance des deux compagnons, les incunables racontent aussi l'histoire de leur ascendance, et l'imprimé d'Arnoulet porte en frontispice un bois gravé qui illustre une aventure du père d'Amile. Les remaniements reposent ainsi sur une structure généalogique, lors même que le noyau du récit est une amitié dont la force pousse à choisir le compagnon plutôt que la descendance : Amile sacrifie les enfants qu'il a eus de Belissant pour sauver son ami de la lèpre<sup>8</sup>. Un miracle rend la vie aux petits garçons, mais le prosateur annonce que la femme d'Ami, Lubias, fera par la suite périr les deux enfants et leur mère pour venger la mort de son frère Hardré. Lubias appartient au lignage du traître, mais ce sont pourtant ses enfants qui transmettront à la postérité la valeur des deux compagnons : le fils qu'elle a eu d'Ami engendrera Jourdain. L'histoire de Jourdain est présentée au début du récit comme sa matière principale, mais il s'arrête en fait dans les deux imprimés sur l'annonce de sa naissance, au cent-dix-neuvième chapitre. Le remaniement qui annonçait l'histoire de leur descendance finit par raconter bien plus sûrement celle de leur ascendance :

Or est ainsi que aux anciennes histoires avons trouvé par escript que au temps que regnoit le roy Pepin, que en la ville de Blave en l'eglise de saint Girard furent trouvees plusieurs histoires du preux Jourdain de Blaves, lequel fist en son temps choses qui sont dignes de memoire ainsi que pourrez ouyr cy apres, mais premier parlerons qui furent les peres et meres de Milles et Amis, pour ce que c'est la principale matiere de ce livre ainsi comme trouvons par escript<sup>9</sup>.

7 *Milles et Amys*, 1531, exemplaire imprimé à Lyon par Olivier Arnoulet, conservé à Paris, BnF, RES-Y2-696, fol. 1. Dans toutes les citations de ce texte, nous poncturons, accentuons et adaptions les majuscules à l'usage moderne, en discriminant *u* et *v* et en développant les abréviations. Le texte imprimé par Olivier Arnoulet en 1531 est très proche de celui d'Antoine Vérard, qui date de 1503, mais dont le titre est recentré sur le duo des compagnons (« Milles et Amys / Ce romant est nommé, / Lequel racompte les gestes et haulx fais / Du chevalier Miles tresrenommé / Et de Amys, qui furent si tresparfais / Qu'ilz ne peuvent d'ensemble estre deffais / Tant s'aymerent, feussent malades ou sains, / Par vraie amour si que par leurs biensfais / En la fin furent et sont clamez pour saintz », première de couverture [non foliotée], imprimé conservé à Paris, BnF, RES-Y2-157). De même, le prologue n'évoque que les deux compagnons. Pourtant le récit accordera une large place aux parents des deux amis ainsi qu'à leurs descendants.

8 Huguette Legros souligne à quel point ce choix de l'ami face à la famille est particulier dans « *Ami et Amile* : compagnonnage épique et/ou amitié spirituelle », *Bien dire et bien apprendre*, n° 6, 1988, p. 113-129, ici p. 121.

9 *Milles et Amys*, *op. cit.*, fol. a 1<sup>v</sup>/2 v° de la première série de vingt selon une numérotation plus récente : une main a en effet numéroté en chiffres arabes les feuillets par séries de vingt de sorte que la numérotation recommence tous les vingt folios, sans tenir compte des cahiers.

Le remaniement en prose d'*Anseïs de Carthage*, conservé dans un manuscrit unique portant le titre de *Cronique associee*<sup>10</sup>, pose lui aussi la question d'une transmission des valeurs entre générations lorsqu'il intègre la trame de l'ancienne chanson de geste dans un nouveau cadre, celui que lui fournit la *Chronique* du Pseudo-Turpin. L'introduction dans la prose d'éléments absents de la chanson initiale, avec d'un côté l'apparition du personnage de Roland et le récit de sa mort à Roncevaux, et de l'autre le récit de la mort de Charlemagne, entraîne une relecture du personnage d'Anseïs, lui-même neveu de l'empereur<sup>11</sup>. Le duo Charlemagne-Roland n'est en effet pas remplacé par un duo Charlemagne-Anseïs. Le dédoublement des neveux n'est pas une reduplication, et cette *Cronique associee de Charlemaine tres louable et Anseïs icy couplee* semble poser une question commune à plusieurs suites tardives rattachées à l'épisode de Roncevaux, à savoir la possibilité d'une postérité pour cette haute chevalerie illustrée par Charlemagne, à la fois sanctifiée et condamnée à la disparition sur les monts « e tenebrus e grant<sup>12</sup> » des Pyrénées. À la fin de la *Chronique* du Pseudo-Turpin, Charlemagne meurt sans descendance. Son héritier Roland est mort sans enfant, tout comme Olivier, d'ailleurs à peine présent dans cette tradition. Une autre compilation romanesque de la geste carolingienne, celle de David Aubert, insiste sur la mort prématurée du couple de Roland et Aude en mettant bout à bout l'histoire de *Girart de Vienne* et celle de Roncevaux<sup>13</sup>. Certains textes tardifs s'ingénient à inventer des survivants à Roncevaux, et *Galien restoré* par exemple connaîtra un grand succès après avoir été mis en prose, car il donne un fils bâtard à Olivier, nommé Galien Rethoré, « comme qui voudroit dire : c'est celui qui a restauré chevalerie en lieu des douze pers, qui furent presque tous mors a la journee de Roncevaux<sup>14</sup> ». La *Cronique associee* donne bien un

- 10 Le filigrane en forme d'ancre surmonté d'une croix que nous avons relevé dans les premiers cahiers du manuscrit a, selon le catalogue des filigranes de Briquet, cessé d'être employé en France après 1484. Le manuscrit unique de la *Cronique associee* a donc été préparé avant, et la date *ante quem* de composition du texte pourrait être 1484.
- 11 La *Cronique associee* comporte quarante-trois chapitres rubriqués, mais seuls trente correspondent à la réécriture de la chanson d'*Anseïs de Carthage*. Les dix premiers chapitres sont issus de la *Chronique* du Pseudo-Turpin telle qu'elle a été transmise par sa traduction française dite Johannes. Ils racontent la conquête de l'Espagne par Charlemagne à la requête de saint Jacques, les troubles dus à l'invasion d'Agoulant, roi sarrasin, et enfin le désastre de Roncevaux. Les quatre derniers chapitres reviennent au Pseudo-Turpin avec le récit de la mort de Charlemagne.
- 12 Vers d'intonation des laisses CXXXVIII, CLXIX et autres de la *Chanson de Roland*, éd. Cesare Segre, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français » : « Halt sunt li pui e tenebrus e grant », v. 1830, p. 184 ; « Halt sunt li pui e mult sunt halt les arbres... », v. 2271, p. 207.
- 13 David Aubert, *Croniques et conquestes de Charlemaine*, éd. Robert Guette, Bruxelles, Palais des Académies, t. I, 1940, t. II, 1943-1951.
- 14 Imprimé Vêrard, fol. 22 v° ; édition moderne : *Galien le Restoré en prose*, éd. Hans-Erich Keller et Nikki L. Kaltenbach, Paris, Honoré Champion, coll. « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », 1998, p. 201.

descendant à Charlemagne en développant la figure d'Anseïs, mais celui-ci semble compromettre l'héritage des douze pairs et non « [restaure] chevalerie ».

Alors que dans les premiers chapitres de la prose on a vu Roland offrir à Dieu son corps mourant, tendre sa chair en offrande, on voit ensuite Anseïs écouter son corps et déclencher le désastre. La nuit d'amour est la cause de bien des jours de guerre. Dans l'espace de la compilation, Anseïs est celui qui annule le sacrifice de Roland, et cela dans un moment d'égarement charnel. Roland meurt en faisant barrage contre les Sarrasins et Anseïs cause leur retour sur le sol espagnol. Il est entraîné dans un enchaînement frénétique de vaines prouesses et surtout de retraites qui le voient rallier vaincu les forteresses autrefois conquises par Charlemagne : Morligane, Lusernes, Esturges, Castesoris se succèdent jusqu'au retour final de l'empereur, arrivé à temps pour sauver son neveu. Dans ce second volet de la chronique, la guerre privée abolit l'idéal de guerre sainte qui animait la première conquête de l'Espagne : la lutte contre les Sarrasins laisse place à un désir de vendetta qui n'a plus rien de noble mais s'appuie sur les mensonges d'Ysoré<sup>15</sup>, devenu renégat. C'est en acceptant de mourir s'il le faut sur le champ de bataille qu'Anseïs parvient finalement à racheter sa faute.

68

L'élargissement du cadre transforme ainsi la lecture de la scène de séduction. Dans les remaniements d'*Ami et Amile*, un personnage très négatif, Lubias, assure la continuité du récit et tend à supplanter par sa perversion le rôle de la séductrice Belissant. L'accent narratif est d'ailleurs déplacé et passe du duo amical à la lignée généalogique ; dans l'ascendance comme dans la descendance des héros se reproduisent des jeux de doubles qui perpétuent la lutte contre les traîtres. Dans le cas de la *Cronique associee*, l'alliance de deux traditions engage sur une génération la perpétuation d'une chevalerie idéale avec plus d'acuité que dans les textes d'origine. Cette transmission des valeurs ne se fait pas directement de père en fils, mais indirectement de l'oncle au neveu, et elle est mise en scène deux fois de suite dans l'espace de la compilation. Cet écho entre les personnages permet une réflexion sur l'héritage lignager et, plus largement, sur l'héritage spirituel des valeurs chevaleresques. La scène de séduction est le nœud de toutes les interrogations de la *Cronique associee*.

#### LES VERSIONS D'UNE SÉDUCTION

Chaque remaniement adapte le motif de la séduction nocturne pour le plier à ses propres choix narratifs. Toutes les versions ne l'investissent pas de la même

<sup>15</sup> Dans le remaniement en prose effectué par la *Cronique associee*, le nom d'Isauré est orthographié Ysoré et Letise est nommée Lutisse : nous utiliserons cette orthographe lorsqu'il s'agit de cette version.

importance. Certaines mises en prose d'*Ami et Amile* préfèrent en garder la saveur grivoise au détriment de sa portée transgressive, tandis que la *Cronique associoe*, dans le sillage de la chanson, met l'accent sur cette transgression.

Dans la chanson de geste d'*Ami et Amile*, la faute des uns entraîne celle des autres comme dans un jeu de dominos. Belissant incite Amile au péché ; celui-ci pousse Ami à prendre la place de son compagnon lors du duel, ce qui l'amène à commettre à son tour une lourde faute (la polygamie). La lèpre d'Ami et le sacrifice des enfants d'Amile sont la punition de ce mariage transgressif. Leurs femmes, Belissant et Lubias, sont les deux visages d'un duo rival mais également dangereux pour les deux compagnons. Elles menacent toutes deux leur lien amical, bien que Belissant rejoigne ensuite les amis pour transformer leur duo en trio lorsqu'elle soigne Ami et accepte la mort de ses enfants. Lubias prend les traits de la mauvaise épouse qui cherche à désunir les amis en initiant une compétition sexuelle à laquelle ils vont échapper<sup>16</sup>. Belissant et Lubias sont les héritières de la femme de Putiphar, la séductrice rejetée qui accuse Joseph d'avoir tenté de la suborner, l'une prenant en charge la séduction et l'autre la trahison.

La ruse nocturne de Belissant ne se trouve selon Sarah Kay que dans la chanson de geste d'*Ami et Amile*, ainsi que dans les mises en prose et le miracle qui en dérivent, mais pas dans les autres déclinaisons de la version romanesque en d'autres langues, ni dans sa version hagiographique<sup>17</sup>. Les imprimés de *Milles et Amys*, pourtant héritiers de la chanson de geste, proposent de la scène de séduction une version hybride. Comme dans les proses dérivées de la version hagiographique, la figure de la séductrice y est atténuée<sup>18</sup> ; mais les personnages

- 16 Lorsque les deux chevaliers échangent leur identité, Ami participe au combat judiciaire et Amile se réfugie dans la demeure de son compagnon. Lubias n'est pas mise dans la confiance et ne s'aperçoit pas qu'il ne s'agit pas de son époux ; elle s'étonne de l'épée de chasteté déposée dans le lit conjugal. Par médisance, elle accuse Amile de l'avoir sollicitée... sans savoir que c'est Amile lui-même qui se trouve alors devant elle (*Ami et Amile*, éd. cit., v. 1156-1215, p. 38-39).
- 17 Sarah Kay, « Seduction and Suppression in *Ami et Amile* », art. cit., p. 133. Pour une présentation des différentes versions et une répartition entre les familles « romanesque » et « hagiographique », voir l'introduction de MacEdward Leach (*Amis and Amiloun*, éd. cit., p. xiv-xviii). Il classe la chanson de geste parmi les versions romanesques.
- 18 Dans les proses venues de la *Vita sanctorum Amecii et Amelii*, ce n'est pas la jeune femme qui est l'instigatrice de la nuit d'amour (Voir *Ami et Amile*, éd. cit., n. 2, p. xii). Les *Chroniques abrégées* par exemple intègrent au xiv<sup>e</sup> siècle une traduction de la version hagiographique que Vincent de Beauvais avait reprise en l'écourtant dans le *Speculum historiale* : seul Amile semble être en cause, et il manque à la discrétion attendue d'un amant lorsqu'il confie son amour à Hardré, qui s'empresse de le trahir (« Amile gette ses yeulx sur la fille du roy ; et le plus tost qu'il pot, il se coucha avec elle [...] » ; *Chroniques abrégées*, ms. Toulouse 452, fol. 59 v<sup>o</sup>, transcription de Brian Woledge, « Les versions en prose française de *Ami et Amile* », art. cit., p. 447). Ami n'est pas lié à Hardré par le mariage avec Lubias, la nièce du traître. L'histoire des deux amis forme un îlot autonome qui ne ménage pas de raccords avec d'autres pans narratifs. Une autre prose de cette famille, celle du ms. Lille, B.M. 130, se rapproche cependant de la chanson de geste : le motif de la séduction nocturne est récupéré, mais amputé de son élément essentiel, c'est-à-dire de la ruse de Belissant cachant son identité. Belissant exploite le bénéfice de la surprise et l'attrait immédiat de l'occasion, mais ne dissimule rien. Les deux compagnons, là encore, ne sont pas liés avec

sont intégrés dans un ensemble organique qui engage un fonctionnement propre du motif en le plaçant au début de la réaction en chaîne de la catastrophe. Si la jeune femme fait des avances à Milles, elle n'est que la première à se déclarer : leur amour est réciproque et Milles ne la rejette pas. Après leur échange de serments d'amour, surpris par Hardré qui les dénonce une première fois, les amants entretiennent une liaison platonique. C'est certes à Belissant qu'est confiée l'initiative de pousser plus loin leur relation, mais elle n'a pas à dissimuler son identité pour obtenir la part charnelle d'un amour dont elle est déjà assurée. Belissant est une tentatrice bien innocente qui n'a pas besoin de la ruse pour assouvir son désir et se contente de l'effet de surprise. Ses paroles, si elles sont séductrices, expriment aussi la volonté de Milles :

70

Si advint une nuyt que ainsi comme Milles dormoit en sa chambre et ne pensoit point a Bellissant, la pucelle estant couchee luy print une couvoitise d'amour [...]. La pucelle Bellissant se leva de son lict et vestit une pellice et s'en vint a la chambre de Milles, car elle sçavoit bien la maistrise d'ouvrir l'huis. Et quant elle fut en la chambre, se despouilla et sans dire mot se coucha auprès de Milles, lequel quant il la sentit tout le sang luy fremit et commença a dire : « Helas! sainte Marie, qu'esse cy? – Taisez-vous, dist elle, c'est vostre amie Bellissant! Ne me voulez vous pas aymer? Certes, amours le me fait faire! Il me convient habandonner et fault que je vous prie. Mais ce fait bonne amour; vous sçavez que je suis vostre fiancee et ne puis avecques vous faire villennie ne deshonneur. Et se je le fais, Amours me prient jour et nuict de vous aymer et saichez veritablement que au lict ou j'estoye couchee n'eusse sceu dormir pour tout l'or du monde. » Quant Milles la sent, si l'embrasse et l'acolle et baise doucement; du surplus je me tais et n'en sçauroye que dire<sup>19</sup>.

À lire l'imprimé, on a le sentiment que ce n'est pas la faute charnelle qui attire la punition, mais un simple manque à la discrétion courtoise. Alors que dans la chanson de geste Hardré dénonce immédiatement un Amile fautif bien malgré lui, dans l'imprimé les deux amants attirent l'attention du traître parce que Milles est un peu trop consentant : Belissant et lui se rejoignent trop fréquemment pour passer inaperçus plus longtemps<sup>20</sup>. Les conséquences seront tout aussi graves, mais Belissant passe du côté des personnages positifs,

---

le lignage du traître : au contraire de la hargneuse Lubias des versions romanesques, la femme d'Ami est ici une comtesse espagnole qui aime son époux et ne profite pas de sa maladie pour le chasser de ses terres.

<sup>19</sup> *Milles et Amys, op. cit.*, chap. 43, fol. h 3 v<sup>o</sup>, numérotation moderne 1 (dans la 3<sup>e</sup> série de 20 feuillets).

<sup>20</sup> *Ibid.* : « Ainsi menoit Milles sa plaisance et son deduit souvent avec la pucelle. Mais elle y alla trop souvent car Hardres le trahystre l'espia et s'en donna garde et tant y guetta et fist espier que une foy a l'yssue de la chambre de Milles il la print comme elle s'en retournoit en la sienne ».

contrairement à Lubias que les commentaires du narrateur noircissent encore davantage. Amys n'a d'ailleurs pas jugé bon de mettre en garde Milles contre sa bien-aimée Belissant pour préserver leur compagnonnage, au contraire de ce qu'il se passe dans la chanson de geste. Il faut dire aussi que, dans l'espace élargi du roman en prose, le motif de la femme de Putiphar est déjà apparu plusieurs pages auparavant dans les chapitres concernant les parents des compagnons : le père de Milles a été la victime de la reine d'Antioche qui, parce qu'il l'a repoussée, l'accuse d'avoir tenté de la violer. Le motif de la séductrice rejetée est ainsi diffracté dans le roman par la multiplication des personnages et des aventures, et trace un fil rouge dans la trame du remaniement : Milles lui-même doit dans sa jeunesse repousser les avances d'une femme puissante et dangereuse, la reine de Constantinople, qui se venge en entravant ses amours avec sa propre fille. En aval de l'histoire des deux compagnons, un dernier écho du thème se trouve dans le comportement de Lubias, devenue veuve d'Amys. Ses avances au sénéchal du défunt Milles sont repoussées. Pour se venger, elle emmène avec elle les orphelins laissés par Milles et Belissant en prétextant attendre que l'un d'eux soit en âge de la prendre pour épouse, et tente de les assassiner. La disponibilité sexuelle et matrimoniale fait de ces femmes de vénéreuses prédatrices sur les pas des héros.

Dans *Milles et Amys*, le duo féminin n'est donc plus à l'unisson dans la transgression. Les rôles tenus par des deux femmes sont nettement séparés pour ôter à Belissant son ambiguïté initiale et confirmer Lubias dans sa noirceur. La *Cronique associée* n'effectue pas le même choix dans son remaniement d'*Anseïs de Carthage* : la tentatrice est condamnée plus fermement encore que dans la chanson et Lutisse est presque systématiquement qualifiée de « tres fole fille » par le prosateur.

Dans *Anseïs de Carthage*, deux femmes se répartissent également les traits séducteurs, mais là où leurs comparées d'*Ami et Amile* menacent le lien entre les deux hommes, celles d'*Anseïs* se disputent un seul et même homme. La femme amoureuse s'est dédoublée en deux figures rivales : Letise/Lutisse s'oppose à Gaudisse, le couple d'amants au couple marié. *Anseïs* se trouve être le pivot involontaire d'une triangulation amoureuse déséquilibrée par Lutisse, qui convoite la place d'épouse légitime réservée à une autre. Si dans *Ami et Amile*, Belissant est coupable, elle n'est pas jugée aussi durement que la Lutisse d'*Anseïs de Carthage*. Le mariage avec Amile normalise leur couple et légitime le désir de Belissant. Mais dans *Anseïs de Carthage*, c'est l'amour de la rivale Gaudisse, personnage entièrement positif, qui est légitimé par le mariage et attire la princesse sarrasine dans la sphère chrétienne.

Le couple illicite *Anseïs/Lutisse* s'oppose donc au couple licite *Anseïs/Gaudisse* qui aurait dû réaliser enfin une paix durable entre les Sarrasins et les

chrétiens : Gaudisse est la fille du Sarrasin Marsile et le mariage avec le jeune roi d'Espagne a été négocié afin de réaliser une union des deux mondes à travers la naissance attendue d'un héritier qui puisse incarner les idéaux chevaleresques partagés à la fois par les chrétiens et par les Sarrasins. Mais l'union, lorsqu'elle se réalisera, aura été vidée de sa signification politique : la vengeance d'Isauré a consisté à retourner Marsile contre Anseïs par le mensonge, et le roi sarrasin désavoue le mariage de sa fille.

72

La structuration des couples d'amants et des couples de personnages opposés n'est pas un décalque exact entre les chansons d'*Ami et Amile* et d'*Anseïs de Carthage*. Là où dans *Ami et Amile* le père de la jeune séductrice, Charlemagne, donne sa bénédiction au mariage et légitime finalement l'union, dans *Anseïs* le mariage échappe à Lutisse et transforme par contre-coup le mariage politique d'Anseïs et Gaudisse en mariage d'amour. Mais l'adaptation du motif à la chanson d'*Anseïs* n'est pas un simple emprunt pittoresque destiné à rendre plus piquante la faute charnelle, et la compilation de la *Cronique associée* en exploite toutes les possibilités de résonance lorsqu'elle le réécrit à son tour. Dans la rubrique introduisant le chapitre de soudure entre les deux textes remaniés d'*Anseïs* et du Pseudo-Turpin, le remanieur qualifie la jeune fille Lutisse de « cause movente et matere de la cronique et adventure jointe a celle de Charlemaine<sup>21</sup> » : il identifie l'initiative nocturne de Lutisse comme le nœud de l'histoire d'Anseïs, mais au-delà, il en fait aussi le raccord profond entre les deux volets de sa compilation romanesque, entre l'héritage de la *Chronique* du Pseudo-Turpin et celui d'*Anseïs de Carthage*. Deux figures de la ruse traversent en effet la *Cronique associée* et déclenchent la catastrophe par le libre cours donné à leur convoitise : Ganelon et sa cupidité, venu de la *Chronique* du Pseudo-Turpin ; Lutisse et sa concupiscence, venue d'*Anseïs de Carthage*. Un nouveau duo apparaît dans la compilation, joué par deux personnages qui ne se rencontrent jamais mais se font écho. Ils tiennent le discours double de la séduction et de la trahison.

#### LA RUSE NOCTURNE DE LUTISSE : DÉRÈGLEMENT DU DÉSIR ET ATTEINTE AU FONDEMENT DES RAPPORTS SOCIAUX

Les traditions couplées par la *Cronique associée* sont liées par des dédoublements de personnages qui fondent la cohérence de la compilation. En minant les rapports de confiance, les deux figures de séducteurs engagent une réflexion sur la possibilité du lien interpersonnel. Lutisse joue un rôle particulièrement intéressant ; entre le silence imposé, le silence feint et la parole oblique, elle

<sup>21</sup> *Cronique associée, op. cit.*, fol. 30r<sup>a</sup>.

manipule les signes sans jouir de leur perversion mais introduit un profond désordre qui atteint aussi le discours du texte.

Ganelon et Lutisse sont clairement désignés par le remanieur comme des traîtres et des séducteurs, mais ce sont d'abord des personnes séduites. Ganelon, tel que la version du Pseudo-Turpin l'a modelé, n'a rien ici de la sombre grandeur du seigneur de la *Chanson de Roland*. La revanche contre Roland n'est pas le mobile de sa trahison, c'est l'appât du gain qui guide ses pas et lui fait accepter de livrer Charlemagne lui-même à Marsile et à son frère Baligant. Il adopte alors un discours décepteur en annonçant à Charlemagne ce que celui-ci désire entendre : les Sarrasins acceptent le baptême, la guerre est finie et chacun peut rentrer chez soi. Si Ganelon est séduit par les richesses que les paroles de Marsile lui font miroiter, Lutisse est séduite par le discours élogieux tenu sur le jeune roi par son propre père :

La fille, oyant celles loanges, commença ung pou a penser et ne dit mot une grant pieche. Une fois elle se changoit de couleur, blanche et puiz vermeille, et a pou qu'elle ne sçavoit s'elle estoit ou morte ou en vie. Tant devint damoiselle estrange par ung amour qui le ravi, qu'en grant ardeur commence a dire qu'il convenoit de droite force qu'elle fust a cellui amie ou femme en leal mariage<sup>22</sup>.

Son père la réduit au silence en lui rappelant que l'écart de rang et de fortune interdit un tel mariage, tandis que l'honneur rend le concubinage hors de question. La passion a fait oublier à Lutisse non seulement sa place, mais aussi ce qu'elle se doit à elle-même. Les convenances sociales s'effondrent devant la nécessité d'un assouvissement du désir qui « [convient] par droite force ». L'autorité paternelle est néanmoins suffisamment forte pour la rappeler aux normes sociales qui la condamnent à la dissimulation de ses sentiments :

Lutisse atant plus ne parla, mais se faindit sur la response. Comme femme desesperee se partit douloureusement et s'en entra en une chambre, tant eschauffee que merveilles sur l'amour de cest Anseïs. [...] Celle donques, si atournee de ceste tresardante flamme, se contint douloureusement et moult fort le reagreva le celer son ardant corage pour doubte de sa deshonneur. Toutevoies

22 *Ibid.*, fol. 31<sup>r</sup>a-31<sup>r</sup>b. Contrairement à la prose, la chanson se contente ici d'un seul vers et n'insiste pas sur le ravissement à soi-même de Lutisse : « Ot le la bele, li cors li est fremis » (v. 249). En évoquant la pâleur de Lutisse, la prose rappelle ces vers du *Cligès* de Chrétien de Troyes : « Bien a Amors droit assené : / El cuer l'a de son dart ferue. / Sovant palist, sovant tressue, / Et maugré suen amer l'estuet » (v. 460-463). Nulle personnification de l'amour dans notre texte cependant : sans le vouloir, c'est Ysoré qui joue le rôle d'Amour lorsqu'il dresse le portrait du jeune roi, et ses louanges sont le dard dont est frappée sa fille. Avec le deuxième membre de la phrase (« a pou qu'elle ne sçavoit s'elle estoit ou morte ou en vie »), c'est l'état amoureux de Lancelot qui vient à l'esprit du lecteur : « Ne set s'il est ou s'il n'est mie... » (v. 716). Voir Chrétien de Troyes, *Romans*, éd. Charles Méla et Olivier Collet, Paris, LGF, 1994, p. 304-306 et p. 521.

moult long espace se contint, ainsi que dit est, celement comme elle peut, et faindit sa concupiscence telement envers Ysoré que plus de ce ne se perchupt<sup>23</sup>.

Or, si parler de son désir était interprété par son père comme une preuve de légèreté, le dissimuler est en fait la première faute de Lutisse. Parler est inconvenant, mais se taire est un péché de taciturnité :

[...] le péché de taciturnité a une dimension individuelle et une dimension sociale. Au niveau individuel, l'excès de silence entraîne une prolifération libre, incontrôlée et souvent violente des pensées dans l'intériorité, qui n'autorise aucune forme de vérification et de corrections par autrui. [...] En outre, si dans un moment de douleur aiguë, on garde le silence au milieu des autres, on se condamne à souffrir encore plus en empêchant la douleur de sortir de soi-même<sup>24</sup>.

74

C'est un excès répréhensible en tant même qu'excès. C'est aussi une déformation de la transparence entre action et intention, sentiment et comportement, qui va pousser son père à l'erreur en lui laissant croire que Lutisse a abandonné ses projets. Le silence est une distorsion des signes. Cette distorsion est poussée plus avant par Lutisse, qui passe par le détour de la ruse pour obtenir l'objet de ses vœux. Profitant d'une absence de son père, parti négocier le mariage d'Anseïs et Gaudisse, Lutisse envoie une lettre mensongère au jeune roi pour l'attirer auprès d'elle sous le prétexte fallacieux d'un siège à soutenir pour elle. Cette lettre, qui est développée dans la prose alors qu'elle n'était que mentionnée en deux vers dans la chanson, attire l'attention sur l'artifice du langage métaphorique par lequel Lutisse dissimule son véritable objectif :

Tresexcellent prince, roy Anseïs l'oultre passe des roys, salut et honneur. Comme il soit ainsi, mon tresredoubté prince, que vostre renommee si soit espandue en mer et en terre et partout le monde d'estre le plus poissant prince et le plus redoubté, toutevoies, mon excellent prince, vostre tresredoutee puissance n'a secouru a la neccessité que j'ay et grevement de force des ennemis secrez de mon pere, ausquelz eussiez fait resistance se je vous eusse adverti. Et qu'ainsi soit, chier sire, que riens n'en aiez sceu, ce non obstant, vray est que n'a gueres de temps, soubz envie du service que vous fait mon pere, aulcuns de ses ennemis

23 *Cronique associee, op. cit.*, fol. 31v<sup>a</sup>-31v<sup>b</sup>.

24 C'est la définition qu'en donne Grégoire le Grand, l'un des quatre pères de l'Église, telle que la présentent Carla Casagrande et Silvana Vecchio, *Les Péchés de la langue. Discipline et éthique de la parole dans la culture médiévale*, trad. Philippe Baillet, Paris, Les Éditions du Cerf, coll. « Histoire », 1991, p. 313-314. Philippe Lefort fait quant à lui une interprétation clinique de l'état de Lutisse dans « De l'Anseïs épique à l'Anseïs en prose : les avatars d'une scène de séduction », dans Danielle Buschinger et André Crépin (dir.), *Amour, mariage et transgressions au Moyen Âge*, Göppingen, Kümmerle Verlag, 1984, p. 271-281.

secrez de prez de Connimbres se sont esmeuz sur moy et m'ont volu prendre de force pour moy en adultere tourner ; si que pour doubte d'iceulz ennemis je me sui retraite ou chastiau de Connimbres pour attendre le vostre secours. Et en vous ay si bonne fiance que, come mon pere vous en a requis, vous me garderés et preserverés de ceste reproche et enchasserés iceulz ennemis a ma delivrance et a vostre gloire.

Esript a Connimbres de ma propre main comme pucelle desolee priant a Dieu pour vous et pour le prosperité de vostre roiaulme<sup>25</sup>.

Puisque l'expression directe de son désir lui a été interdite, Lutisse le projette sur l'écran du fantasme en se présentant comme l'objet du désir d'autrui. En tissant une équivalence entre l'atteinte à son corps et l'atteinte au fief de son père, Lutisse ne croit pas si bien dire puisqu'Ysoré considérera que le déshonneur qu'elle a encouru en se livrant au roi est un affront personnel justifiant la rupture du lien de vassalité.

Le même balancement entre l'aveu et le rejet dans le silence, expérimenté d'abord face à son père, se répète ensuite face à Anseïs : après l'avoir attiré dans la ville de Connimbres grâce à cette lettre mensongère, Lutisse ose le discours sans détour et offre son corps à Anseïs<sup>26</sup>. Le roi refuse et lui intime de se taire. Le texte a les raffinements de l'ironie quand c'est bien la parfaite obéissance de Lutisse qui lui permet d'entrer dans le lit du roi... et d'y rester, en se taisant lorsqu'il lui demande si elle est une chambrière :

Elle s'en issi de sa chambre nue, couverte d'un manteau, et vint entrer dedens la chambre ou le roy se gisoit ; ou lit se coucha au plus prez de lui et fist par sa chaulde maniere que tantost il fut resveilliez. Quant donques il fut resveilliez et

25 *Cronique associee, op. cit.*, fol. 34 r<sup>a</sup>-34 v<sup>a</sup>. Si Lutisse souhaite faire fi des codes sociaux, elle maîtrise très bien les convenances épistolaires avec cette lettre rédigée en cinq parties, comme le conseillent les traités épistolaires de l'époque : *salutatio, captatio, narratio* (exposé des faits et argumentation), *petitio* (exposé de la demande), et *conclusio*. Voir Dominique Demartini, *Miroir d'amour, miroir du roman. Le discours amoureux dans le Tristan en prose*, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 281.

26 « Sire, dist elle, vrai est que grant pieche a- [fol. 35 v<sup>a</sup>]-prez vostre couronnement, a vostre licence me vint voir mon pere. Et comme il se devoisoit a moy de vostre bonté, sens et proesse, et de vostre beaulté, Amours, qui ne dorment jamais, s'en vindrent lors en mon encontre moy flammoier d'une tel flamme que mes desirs furent espris de mes volentés si contraindre qu'il convint que lettre feisse et vous envoiasse pour vous esmouvoir ou voiage ou quel present estes venus, si ques, mon tres redoubté prince, puiz que vous estes icy, pour de mon volloir estre deschargié convient il par necessité que ma bouche si se largisse a vous dire qui est la fille qui vous ayme plus que nul hom- [fol. 35 v<sup>b</sup>]-me qui soit vivant pour lors ou monde. Et veritablement, ce dist elle, ce sui je, la quelle comme habandonnee a la vostre tant douce amour humblement le corps vous presente et vous prie amoureusement qu'en la maniere qu'il vous plaistra moy conduire [...] au pechié que tant je desire soie mise et determinee pour achever une partie de ma chaulde charnalité, ou vraiment a la faulte et carence de ceste singulere amour je seray brief exterminée a la mort tresdure et cruele. » (*Cronique associee, op. cit.*, fol. 35 r<sup>b</sup>-35 v<sup>b</sup>.) On retrouve dans les paroles de Lutisse le verbe *convenir* utilisé pour exprimer la victoire de la nécessité sur les bienséances.

qu'il trouva la damoiselle et le senti humainement, ne sceut a pou qu'il devoit faire, tant fut souppris et esbahis. Mais quant il sceut qu'elle fust femme par la main dont il la senti, il lui vout adonques enquerre qui elle estoit et dont venoit. Nonobstant, a celle requeste elle ung seul mot ne respondi. De rechief lui requist aincoire qu'elle laissast sa compaignie s'elle estoit nee de hault lieu – mais s'elle n'estoit que chambriere et issue de basse ligne, demourast et ne deist mot. Celle se teut et print la main de cel roy et fort le pressa. Et lors qu'il la sentist ce faire, moult doucement il l'acola et a celle tresmaudite heure il la congnut charnelement a son meschief et prejudice et grande desolation de son regne et pays d'Espagne<sup>27</sup>.

Lutisse est celle à qui est nié le droit à une parole droite, en accord avec ce qu'elle pense et ce qu'elle veut, parce qu'incapable de vouloir ce qu'il faut. Contre la parole elle choisit de faire parler les corps, et une inflexion de détail entre la chanson et la prose est à ce propos intéressante à relever : au lendemain de la nuit fatale, le roi reconnaît la jeune femme au son de sa voix dans le texte en vers, mais dans le remaniement, c'est lorsque le jour se lève qu'il reconnaît Lutisse après l'avoir connue charnellement. Le corps de Lutisse parle bien à son corps défendant :

Apres qu'ilz eurent ainsi pechié et qu'ilz virent poindre le jour, la damoiselle se leva et le roy adont le congnut – dont il eut une tele angoisse a ceste heure et tele tritresse qu'il n'est nul qui le peusist croire<sup>28</sup>.

Le dérèglement de la parole et le manquement à la parole donnée sont intimement liés. Quelle que soit l'intention initiale du jeune roi, Ysoré juge qu'Anseïs a manqué à ses vœux de noblesse en touchant à Lutisse : pour « latrayson et la foy faulsee, indigne es tu d'estre roy et [ne] vaulz pas qu'on te rechoipve en champ mortel ou en bataille<sup>29</sup> », s'exclame-t-il. L'axe vertical des relations hiérarchiques a ainsi été perturbé par le triple mensonge de Lutisse qui trompe son père, attire Anseïs dans sa ville sous un faux prétexte, puis se fait passer pour plus bas qu'elle n'est – une chambrière – afin d'obtenir ce qu'elle n'est pas assez grande dame pour légitimement posséder. La rupture initiale de la correspondance spéculaire entre intérieur et extérieur a entraîné un mensonge capable de contaminer tous les modes de la communication, « provoquant au fur et à mesure faux témoignages, flatteries, fraudes, diffamations, hérésies, schismes, rumeurs incontrôlables, parjures<sup>30</sup> ». Tous les rapports hiérarchiquement établis de la société féodale se disloquent lorsque leur fondement même est attaqué :

<sup>27</sup> *Ibid.*, fol. 36 v<sup>o</sup>a-36 v<sup>o</sup>b.

<sup>28</sup> *Ibid.*, 36 v<sup>o</sup>b-37 r<sup>o</sup>a.

<sup>29</sup> *Ibid.*, fol. 100 r<sup>o</sup>a.

<sup>30</sup> Carla Casagrande et Silvana Vecchio, *Les Péchés de la langue*, op. cit., p. 33.

la parole, et à travers elle, le serment et l'hommage. Le résultat immédiat est le mensonge par lequel Ysoré entraîne Marsile dans la guerre, en lui faisant croire qu'Anseïs a refusé Gaudisse. Parce qu'Anseïs s'est abaissé au niveau social de Lutisse, Ysoré se hisse à celui d'Anseïs en se fiançant à Gaudisse : l'ancien vassal devient le rival de son seigneur lorsqu'il fait rompre les fiançailles des jeunes promis<sup>31</sup>. Mais en cédant à la tentation, Anseïs a aussi fait défaut à la parole donnée à Charlemagne d'être un roi respectueux de ses sujets et de ne pas toucher à la jeune fille. Les relations binaires s'articulent en effet sur une chaîne constituée de plusieurs couples possibles : Ysoré et Anseïs sont liés par l'hommage, mais Anseïs est lui-même lié à Charlemagne, ce qui justifie son intervention finale pour rétablir l'ordre. Charlemagne lui-même se trouve engagé dans une autre relation privilégiée, avec saint Jacques, auquel il avait promis de libérer la voie de Compostelle de la présence des Sarrasins. Un ange vient rappeler sa promesse à Charlemagne, ce qui le conduit à venir en aide à Anseïs pour repousser les hommes de Marsile hors d'Espagne.

#### PAROLE MINÉE ET TRANSMISSION DU TEXTE

Dans ce texte qui semble interroger les modalités de la communication et la transmission des modèles de comportement, que penser du projet affiché par le remanieur de donner au lecteur une leçon morale « soubz chastoy de vraie noblesse et loee elevation de tres excessive proesse<sup>32</sup> » ? L'épilogue conclut le récit en termes d'édification :

Les fortunes du roy d'Espagne doibvent estre l'experiment assez publique de bien vivre et gouverner terre ou royaume aux amministrateurs et princes qui y regentent ou gouvernent, par le quel hault experiment ilz se chastoient et se riglent a l' [*exercite*] de vraie foy, a l'amour de Dieu et leur proisme. Oultre aincoire, en recongnissance de l'honneur ou ilz sont permis, se doibvent mettre a scrutiner les griefz maulz et les doleances quilz vindrent du roy Anseïs, sur quel regart ilz se disposent de bien vivre en cel mortel monde et puissent aussi eschiever les pareilles adversitez, pour lesquelles donques fuir, je supplie amoureusement que ce petit livre et volume, fait pour les nobles ad-[fol. 145v<sup>o</sup>b]-vertir, soit receu en patience au chastoy d'eulz et pour la paix des terres qu'ilz ont dessoux eulz<sup>33</sup>.

31 C'est évidemment sans compter sur les manœuvres de la jeune Sarrasine qui s'arrange pour se faire enlever par Anseïs : elle aussi était tombée amoureuse du roi sans l'avoir vu auparavant.

32 *Cronique associee, op. cit.*, fol. 1v<sup>o</sup>b.

33 *Ibid.*, fol. 145 r<sup>o</sup>b-145 v<sup>o</sup>b.

L'histoire d'Anseïs est passée au rang de contre-exemple. Charlemagne, amateur de textes anciens, avide de mettre en pratique l'exemplarité qu'ils lui montrent, est un miroir positif du mode de transmission voulu par le remanieur. Mais Anseïs est un miroir inversé narrativement plus développé et plus dynamique.

78 Peut-être la *Cronique associee* propose-t-elle un traitement beaucoup plus dur de Lutisse que les autres proses parce que s'y jouent les inquiétudes du compilateur. Les textes hérités du passé proposent des grilles claires d'interprétation, mais leur application peut donner lieu à l'erreur et à la faute dans un monde où les signes sont déviés : l'éclatement des liens deux à deux qui trouve son origine dans la séduction de Lutisse menace aussi au bout de la chaîne le duo privilégié du remanieur et de son lecteur. Rappelons en effet que les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles voient la littérature entrer dans une phase réflexive qui réévalue les acquis des siècles précédents. Le phénomène massif des mises en prose de textes antérieurs est l'un des traits dominants de ce mouvement de réévaluation du patrimoine en langue romane par la réécriture : les remaniements en prose traduisent la valeur accordée aux œuvres vernaculaires et à la culture dont elles sont l'expression. Les transmettre à la postérité, c'est les passer par un filtre critique. Il s'agit aussi souvent de ressaisir toute une tradition en un tout cohérent : les compilations romanesques que nous avons évoquées rassemblent en un même texte les différents pans d'une tradition jusqu'alors dispersée en plusieurs versions parfois concurrentes. Mettre en prose une ancienne chanson de geste, c'est en même temps entreprendre de transmettre à l'auditoire un texte fonctionnant sur des valeurs chevaleresques qui n'ont plus cours, ou en tout cas qu'il faut mettre « à l'appetit et cours du temps<sup>34</sup> ». Ces valeurs apparaissent dans la fiction comme un code à exposer et à proposer aux lecteurs comme modèle, que ce soit dans les imprimés ou dans la *Cronique associee*. Mais cette dernière, loin d'adopter le ton confiant de *Milles et Amys*, le présente avant tout comme un code exposé à la faute et fragilisé par la faiblesse humaine.

---

34 *Ibid.*, fol. 1v<sup>o</sup>a.

## CONCLUSION

*Jacqueline Cerquiglino-Toulet*

« L'un et l'autre », tel est le titre suggestif de la belle collection fondée naguère chez Gallimard par J.B. Pontalis. Un mot de l'ancienne langue, *ambedeus*, *andeus*, dit la même idée, posant une totalité à travers un lien duel. C'est ce lien dans sa complexité qui a retenu les auteurs de ce recueil. Il désigne un couple, une paire, mais sous quel signe : la similarité ou la dissemblance ? et lorsqu'il s'agit d'humains : l'amour ou l'hostilité ?

Les auteurs sont partis du couple essentiel, celui de l'homme et de la femme, Adam et Ève, pour l'explorer sous ses formes diverses : sexuées – il est alors question de mâle et de femelle –, amoureuses – amant et dame –, institutionnelle – mari et femme. Mais il est d'autres couples dans la littérature et la société médiévales : paires formées par un lien de sang, couples de frères ou de sœurs, souvent évoqués à travers la question des jumeaux, ainsi de Valentin et Orson, couples de guerriers tels Roland et Olivier, couples unis par un lien d'amitié, comme sont Ami et Amile, ou Athis et Prophilias, ou un lien religieux : les compères et commères, à savoir les parrains et marraines d'un enfant.

Le couple est-il le signe d'une égalité ? On le rêve tel : « Chacun se doit accompagner / De son pareil, s'il se peut faire », dit un proverbe<sup>1</sup>, mais le plus souvent le couple reproduit une relation inégale. De manière très judicieuse, le volume a donc étudié les couples formés par le malade et son médecin, le maître et son élève, le roi et son conseiller. On pense à la mise en scène de cette situation dans des textes en dialogue comme *Placides et Timeo* qui expose des questions philosophiques et scientifiques par le biais du questionnement d'un disciple, Placides, qui interroge son maître, Timeo. Les auteurs ont étendu leur enquête à la question de l'identité. Comment se forge-t-elle à travers un couple, comme celui du dévot et de son saint patron, tels que les représente la peinture, ou dans la relation d'un fils à son père, ainsi qu'on peut l'appréhender à travers autobiographies et livres de famille. Ont été examinés enfin les cas où

1 *Proverbes en rimes*, éd. Grace Frank et Dorothy Miner, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1937, strophe CXXVI, v. 1001-1002, p. 69.

le deuxième membre du couple est l'étranger, étranger par sa naissance, d'une autre cité, d'un autre lieu, étranger par sa foi ou sa croyance.

Des textes littéraires mettent en scène des couples que tout sépare au départ mais qu'unit l'amour. Ainsi d'*Aucassin et Nicolette* qui offre un prince chrétien, Aucassin, au nom à consonance arabe et une jeune fille, Nicolette, captive achetée aux Sarrasins, texte où tout s'inverse dans la définition respective traditionnelle de l'homme et de la femme. Le couple dans sa diversité, dans sa plasticité, pose des enjeux moraux, sociaux, idéologiques que les auteurs, par des exemples bien choisis, ont exposés dans une palette très diversifiée.

Le couple est-il un monstre ? Guillaume Alecis, à la fin du Moyen Âge, dans son ouvrage *Le Passetemps des deux Alecis freres, l'un religieux noir, prieur de Busy, l'autre cordelier*<sup>2</sup>, énonce la question. Un couple peut-il avoir deux têtes ? Oui, pour ces deux religieux à condition que l'une obéisse à l'autre, et le cordelier de conclure : « Ce n'est chose qui m'esbahisse ; / J'ay veu de plus estranges bestes ». Le couple dont parlent les deux religieux avec un sourire ambigu est le couple matrimonial, mais la question est plus large et réside bien au sein même de l'expérience morale et sociale, au Moyen Âge comme de nos jours. Qu'est-ce que le même, qu'est-ce que l'autre, peut-on les penser dans l'union, ou dans la division ?

230

---

2 *Œuvres poétiques de Guillaume Alexis, prieur de Bucy*, éd. Arthur Piaget et Émile Picot, Paris, Librairie Firmin Didot, t. II, 1899, v. 135-136, p. 14.

## ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- BALDWIN, John, « *L'ars amatoria* au XII<sup>e</sup> siècle en France : Ovide, Abélard, André le Chapelain et Pierre le Chantre », *Histoire et société. Mélanges offerts à Georges Duby*, t. I, *Le couple, l'ami et le prochain*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1992, p. 19-29.
- BECK, Jonathan, « Genesis, Sexual Antagonism, and the Defective Couple of the Twelfth-Century *Jeu d'Adam* », *Representations*, n° 29, 1990, p. 124-144.
- BOUTET, Dominique, « Le tyran et le mauvais roi dans la littérature française des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », dans Danielle BUSCHINGER (dir.), *Pouvoir, liens de parenté et structures épiques*, Actes du deuxième colloque international du REARE (Réseau Eur-Africain de Recherche sur les Épopées), Amiens, Presses du Centre d'études médiévales, 2003, p. 11-19.
- BREDOS-REZAK, Brigitte Miriam et IOGNA-PRAT, Dominique (dir.), *L'individu au Moyen Âge. Individuation et individualisation avant la modernité*, Paris, Aubier, 2005.
- BUREAU, Pierre, « La "Dispute pour la culotte" : variations littéraires et iconographiques d'un thème profane (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) », *Médiévales*, n° 29, 1995, p. 105-129.
- BUSCHINGER, Danielle (dir.), *Amitié épique et chevaleresque*, Amiens, Presses du Centre d'études médiévales, 2002.
- (dir.), *Pouvoir, liens de parenté et structures épiques*, Actes du deuxième colloque international du REARE (Réseau Eur-Africain de Recherche sur les Épopées), Amiens, Presses du Centre d'études médiévales, 2003.
- BUSCHINGER, Danielle et CRÉPIN, André (dir.), *Amour, mariage et transgressions au Moyen Âge*, Göppingen, Kümmerle Verlag, 1984.
- BUSCHINGER, Danielle et SPIEWOK, Wolfgang (dir.), *Sex, Love and Marriage in Medieval Literature and Reality*, Greifswald, Reineke-Verlag, 1996.
- BUTLER, Sara M., « "I will never consent to be wedded with you!": Coerced Marriage in the Courts of Medieval England », *Canadian Journal of History*, n° 39, 2004, p. 247-270.
- CADILHAC-ROUCHON, Muriel, *Revealing Otherness: a Comparative Examination of French and English Medieval Hagiographical Romance*, thèse sous la dir. de William Burgwinkle, université de Cambridge, 2009 (diffusion électronique par l'université de Cambridge, <http://www.dspace.cam.ac.uk/handle/1810/240568>, dernière consultation en janvier 2016).
- CARPENTIER, Élisabeth, « Un couple tumultueux en Poitou à la fin du X<sup>e</sup> siècle : Guillaume de Poitiers et Emma de Blois », dans Michel ROUCHE (dir.), *Mariage et sexualité au Moyen Âge. Accord ou crise?*, Paris, PUPS, 2000, p. 203-215.

- CERQUIGLINI-TOULET, Jacqueline, « Penser la littérature médiévale : par-delà le binarisme », *French Studies: A Quarterly Review*, n° 64/1, 2010, p. 1-12.
- CERUTTI, SIMONA, *Étrangers. Étude d'une condition d'incertitude dans une société d'Ancien Régime*, Montrouge, Bayard, 2012.
- CHAMBODUC DE SAINT PULGENT, Diane et LONGHI, Blandine (dir.), *Questes*, n° 20, « Maris et femmes », janvier 2011.
- CLASSEN, Albrecht (dir.), *Discourses on Love, Marriage, and Transgression in Medieval and Early Modern Literature*, Tempe, Arizona Center for Medieval and Renaissance Studies, 2004.
- CONTAMINE, Philippe, « Qu'est-ce qu'un *étranger* pour un Français de la fin du Moyen Âge ? », dans Claude CAROZZI et Huguette TAVIANI-CAROZZI (dir.), *Peuples du Moyen Âge, problèmes d'identification*, Aix-en-Provence, PUP, 1996.
- D'ONOFRIO, Salvatore, *L'Esprit de la parenté. Europe et horizon chrétien*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2004.
- DELORME, Pascale, « Les Liens de parenté entre idéologie et politique », dans Danielle BUSCHINGER (dir.), *Pouvoir, liens de parenté et structures épiques*, Actes du deuxième colloque international du REARE (Réseau Eur-Africain de Recherche sur les Épopées), Amiens, Presses du Centre d'études médiévales, 2003, p. 32-42.
- DELUMEAU, Jean et ROCHE, Daniel (dir.), *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse, 2000.
- DUBOST, Francis, « L'enchanteur et son double Mabon et Evrain : thématique de la dualité dans *Le Bel Inconnu* », *Senefiance*, n° 42, « Magie et illusion au Moyen Âge », 1999, p. 125-141.
- DUFOURNET, Jean, « Les relations de l'homme et de la femme dans les fabliaux : un double discours », dans *Femmes. Mariages – Lignages, XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles. Mélanges offerts à Georges Duby*, Bruxelles, De Boeck, 1992, p. 103-123.
- DUMÉZIL, Georges, « Variations sur les jumeaux indo-européens », *Le Roman des jumeaux et autres essais. Vingt-cinq esquisses de mythologie*, Paris, Gallimard, 1995, p. 17-65.
- DUTOUR, Thierry, « Le mariage, institution, enjeu et idéal dans la société urbaine. Le cas de Dijon à la fin du Moyen Âge », dans Josyane TEYSSOT (dir.), *Le mariage au Moyen Âge, colloque de Clermont-Ferrand, 2 mai 1997*, Montferrand, CHEC-CHEL, 1997, p. 28-54.
- , « La réhabilitation de l'acteur social en histoire médiévale. Réflexions d'après une expérience de terrain », *Genèses*, n° 47/2, 2002, p. 21-41.
- , « La fécondité d'un tournant critique. Malentendus anciens et tendances récentes dans les usages croisés de l'histoire et de la sociologie en France », *Tracés. Revue de sciences humaines*, n° 15, 2008, p. 67-84.
- L'Étranger au Moyen Âge. XXX<sup>e</sup> congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public (Göttingen, juin 1999)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000.
- Femmes. Mariages – Lignages, XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles. Mélanges offerts à Georges Duby*, Bruxelles, De Boeck, 1992.

- FINE, Agnès, *Parrains, marraines. La parenté spirituelle en Europe*, Paris, Fayard, 1994.
- FINE, Agnès, KLAPISCH-ZUBER, Christiane et LETT, Didier (dir.), *Clio. Histoires, femmes et sociétés*, n° 34, « Liens familiaux », 2011.
- FÜG-PIERREVILLE, Corinne, « Le couple et le double dans les romans de Gautier d'Arras », dans Marie-Madeleine CASTELLANI et Jean-Pierre MARTIN (dir.), *Arras, histoire et littérature*, Arras, Artois Presses Université, 1994, p. 121-133.
- GENET, Jean-Philippe, « Le lien personnel dans la littérature politique anglaise aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », dans Philippe CONTAMINE (dir.), *L'État et les aristocraties (France, Angleterre, Écosse)*, Paris, Presses de l'ENS, 1989, p. 161-178.
- GOFFMAN, Erving, *Les rites d'interaction*, trad. Alain Kihm, Paris, Éditions de Minuit, 1974.
- GOUTTEBROZE, Jean-Guy, « Un phénomène d'intertextualité biblique dans le Conte du Graal : "Qu'il soient une char andui" (éd. W. Roach, v. 9064) », dans Friedrich WOLFZETTEL (dir.), *Arthurian Romance and Gender: Selected Proceedings of the XVII<sup>th</sup> International Arthurian Congress / Masculin/féminin dans le roman arthurien médiéval. Actes choisis du XVII<sup>e</sup> Congrès International Arthurien*, Amsterdam, Rodopi, 1995, p. 165-175.
- GREILSAMMER, Myriam, *L'Envers du tableau : mariage et maternité en Flandre médiévale*, préf. de Jacques Le Goff, Paris, Armand Colin, 1990.
- GRISWARD, Joël H., « Couples héroïques, structures épiques et images du pouvoir : l'exemple de *Valentin et Orson* », dans Danielle BUSCHINGER (dir.), *Pouvoir, liens de parenté et structures épiques*, Actes du deuxième colloque international du REARE (Réseau Eur-Africain de Recherche sur les Épopées), Amiens, Presses du Centre d'études médiévales, 2003, p. 68-81.
- GUAY, Manuel, « Les émotions du couple princier au XV<sup>e</sup> siècle : entre usages politiques et "affectio conjugalis" », dans Damien BOQUET et Piroska NAGY (dir.), *Politiques des émotions au Moyen Âge*, Firenze, Sismel/Edizioni del Galluzzo, 2010, p. 93-111.
- Histoire et société. Mélanges offerts à Georges Duby*, t. I, *Le couple, l'ami et le prochain*, Aix-en-Provence, PUP, 1992.
- HÜE, Denis, « *Ab ovo* : jumeaux, siamois, hermaphrodite et leur mère », *Senefiance*, n° 26, « Les Relations de parenté dans le monde médiéval », 1989, p. 351-372.
- JORIS, André, « Un seul amour... ou plusieurs femmes ? », *Femmes. Mariages – Lignages, XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles. Mélanges offerts à Georges Duby*, Bruxelles, De Boeck, 1992, p. 197-214.
- JOYE, Sylvie et SANTINELLI-FOLTZ, Emmanuelle (dir.), *Médiévales*, n° 65, « Le couple dans le monde franc », 2013.
- KLAPISCH-ZUBER, Christiane, « La "mère cruelle". Maternité, veuvage et dot dans la Florence des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles », *Annales ESC : économies, sociétés, civilisations*, n° 38/5, 1983, p. 1097-1109 ; réimpr. dans Christiane KLAPISCH-ZUBER, *La Maison et le Nom. Stratégies et rituels dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1990, p. 249-261.
- , *L'ombre des ancêtres. Essai sur l'imaginaire médiéval de la parenté*, Paris, Fayard, 2000.

- KLAPISCH-ZUBER, Christiane (dir.), *Médiévales*, n° 19, « Liens de famille. Vivre et choisir sa parenté », 1990.
- LASSNER, Jacob, « Time, Historiography, and Historical Consciousness: the Dialectic of Jewish-Muslim Relations », dans Benjamin H. HARY, John L. HAYES et Fred ASTREN (dir.), *Judaism and Islam: Boundaries, Communication and Interaction Essays in Honor of William M. Brinner*, Leiden, Brill, 2000, p. 1-26.
- LANDÉ, Carl H., « The Dyadic Basis of Clientelism », dans Carl H. LANDÉ, Steffen. X. SCHMIDT, Laura GUASTI et James C. SCOTT (dir.), *Friends, Followers and Factions. A Reader in Political Clientelism*, Berkeley, University of California Press, 1977, p. 13-37.
- LE BRETON, David, *L'interactionnisme symbolique*, Paris, Puf, 2004.
- LE JAN, Régine, *Famille et pouvoir dans le monde franc (VII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.). Essai d'anthropologie sociale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995.
- LEJEUNE, Rita, « La naissance du couple littéraire "Guillaume d'Orange et Rainouard au Tinel" », *Marche romane*, n° 20/1, 1970, p. 39-60.
- LEGROS, Huguette, « *Ami et Amile* : compagnonnage épique et/ou amitié spirituelle », *Bien dire et bien apprendre*, n° 6, 1988, p. 113-129.
- , *L'Amitié dans les chansons de geste à l'époque romane*, Aix-en-Provence, PUP, 2001.
- LETT, Didier, *Famille et parenté dans l'Occident médiéval : v<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 2000.
- , « Les mères demeurent des filles et des sœurs. Les statuts familiaux des femmes dans les Marches au début du XIV<sup>e</sup> siècle », *Micrologus*, n° 17, 2009, p. 327-344.
- (dir.), *Cahiers de recherches médiévales*, n° 4, « Être père à la fin du Moyen Âge », 1997.
- (dir.), *Médiévales*, n° 54, « Frères et sœurs. Ethnographie d'un lien de parenté », 2008.
- LÉVI-STRAUSS, Claude, *Histoire de Lynx*, Paris, Plon, 1991.
- LORCIN, Marie-Thérèse, « Le couple privilégié mère-enfant dans les *Miracles de Notre-Dame de Chartres* », *Médiévales*, n° 19, 1990, p. 71-75.
- LORI SANFILIPPO, Isa et RIGON, Antonio (dir.), *Parole e realtà dell'amicizia medievale*, Roma, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 2012.
- MOAL, Laurence, *L'Étranger en Bretagne au Moyen Âge. Présence, attitudes, perceptions*, Rennes, PUR, 2008.
- MOEGLIN, Jean-Marie (dir.), *L'Intercession du Moyen Âge à l'époque moderne. Autour d'une pratique sociale*, Genève, Droz, 2004.
- MOLINET, Jean-Baptiste et MUTEMBE, Protais (dir.), *Le Rituel du mariage en France du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Beauchesne, 1974.
- MORA, Francine, « Protheselaüs et Médée, un couple guérisseur ? », *Cahiers de recherches médiévales*, n° 13, 2006, p. 271-286.
- MURRAY, Alexander, *Reason and Society in the Middle Ages*, Oxford, Clarendon Press, 1985.
- NASSIET, Michel, *La Violence, une histoire sociale. France, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Seyssel, Champ Vallon, 2011.

- OTIS-COUR, Leah, *Lust und Liebe. Geschichte der Paarbeziehungen im Mittelalter*, Francfort, Fischer Taschenbuch Verlag, 2000.
- , « Mariage d'amour, charité et société dans les "romans de couple" médiévaux », *Le Moyen Âge*, n° 111/2, 2005, p. 275-291.
- PLASSON, Anne-Marie, « L'obsession du reflet dans *Galeran de Bretagne* », dans *Mélanges Pierre Le Gentil*, Paris, SEDES, 1973, p. 673-689.
- RAYNAUD, Christiane, « Négociations matrimoniales, mariages et familles royales dans les Chroniques d'Enguerrand de Monstrelet », dans Christiane RAYNAUD (dir.), *Familles royales. Vie publique, vie privée aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Aix-en-Provence, PUP, 2010, p. 39-65.
- RICHE, Pierre et VERGER, Jacques, *Des nains sur des épaules de géants. Maîtres et élèves au Moyen Âge*, Paris, Tallandier, 2007.
- ROUCHE, Michel (dir.), *Mariage et sexualité au Moyen Âge. Accord ou crise ?*, Paris, PUPS, 2000.
- ROUSSET, Jean, *Passages, échanges et transpositions*, Paris, José Corti, 1990.
- SCHMITT, Jean-Claude, *Le corps, les rites, les rêves, le temps. Essais d'anthropologie médiévale*, Paris, Gallimard, 2001.
- , « Individuation et saisie du monde », dans Patrick BOUCHERON (dir.), *Histoire du monde au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2009, p. 769-790.
- SHEEHAN, Michael M., « Choice of marriage partner in the Middle Ages: development and mode of application of a theory of marriage », dans Carol NEEL (dir.), *Medieval Families: Perspectives on Marriage, Household, and Children*, Toronto, University of Toronto Press, 2004, p. 157-191.
- SIMON, Larry J., « Intimate Enemies: Mendicant-Jewish Interaction in Thirteenth-Century Mediterranean Spain » dans Steven J. MICHAEL and Susan E. MYERS (dir.), *Friars and Jews in the Middle Ages and Renaissance*, Leiden, Brill, 2004, p. 53-80.
- SIMON, Monique, « Le "face-à-face" dans les méditations de Guillaume de Saint-Thierry », *Collectanea Cisterciensia*, n° 35/2, 1973, p. 121-136.
- SOT, Michel, « La fonction du couple saint évêque/saint moine dans la mémoire de l'Église de Reims au x<sup>e</sup> siècle », *Les Fonctions des saints dans le monde occidental (III<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Actes du colloque de Rome (27-29 octobre 1988), Roma, École française de Rome, 1991, p. 225-240.
- STRAUSS, Anselm Leonard, *Miroirs et masques. Une introduction à l'interactionnisme*, trad. Maryse Falandry, Paris, Métailié, 1992.
- SUBRENAT, Jean, « Chrétiens et sarrasins. La rencontre de l'autre dans les chansons de geste », *Théophilyon*, n° 3, 1998, p. 549-575.
- TOUBERT, Pierre, « La théorie du mariage chez les moralistes carolingiens », *Il Matrimonio nella società alto medievale*, Spoleto, Centro italiano di studi sull'alto medioevo, t. I, 1977, p. 233-282.

TRIVELLATO, Francesca, *The Familiarity of Strangers. The Sephardic Diaspora, Livorno, and Cross-Cultural Trade in the Early Modern Period*, New Haven, Conn., Yale University Press, 2009.

UHLIG, Marion, *Le couple en herbe. Galeran de Bretagne et L'Escoufle à la lumière du roman idyllique médiéval*, Genève, Droz, 2009.

—, « La Mère, adversaire ou auxiliaire de l'idylle ? Les figures maternelles dans quelques récits idylliques français des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », *Micrologus*, n° 17, 2009, p. 255-280.

VAN HEMELRYCK, Tania, « Le Copiste, double antagoniste de l'auteur ? À propos de la clergie du *Conte de Floire et Blancheflor* », dans Tania VAN HEMELRYCK et Maria COLOMBO TIMELLI (dir.), *Quant l'ung amy pour l'autre veille. Mélanges de moyen français offerts à Claude Thiry*, Turnhout, Brepols, 2008, p. 439-447.

## LISTE DES CONTRIBUTEURS

- Cécile BECCHIA, docteur en histoire médiévale, université Paris-Sorbonne
- Jacqueline CERQUIGLINI-TOULET, professeur de littérature médiévale, université Paris-Sorbonne
- Aude-Marie CERTIN, docteur en histoire médiévale, EHESS
- Marion CHAIGNE-LEGOUY, docteur en histoire médiévale, université Paris-Sorbonne
- Chloé CHALUMEAU, docteur en littérature française médiévale, université Paris-Sorbonne
- Diane CHAMBODUC DE SAINT PULGENT, doctorante en histoire médiévale, université Paris-Sorbonne
- Magali CHEYNET, docteur en littérature française médiévale, université Sorbonne Nouvelle
- Morwenna COQUELIN, docteur en histoire médiévale, EHESS
- Isabelle COUMERT, docteur en littérature française médiévale, université de Guyane
- Émilie DESCHELLETTE, doctorante en littérature française médiévale, université Paris-Sorbonne
- Pierre LEVRON, docteur en littérature française médiévale, université Paris-Sorbonne
- Jean-Marie MOEGLIN, professeur d'histoire médiévale, université Paris-Sorbonne
- Cédric QUERTIER, docteur en histoire médiévale, université Panthéon-Sorbonne, chercheur associé au LAMOP (UMR 8589), ancien membre de l'École française de Rome, Villa i Tatti – The Harvard University Center for Italian Renaissance Studies
- Delphine RABIER, docteur en histoire de l'art médiéval, Centre d'études supérieures de la Renaissance, université François-Rabelais de Tours (UMR/CNRS 7323)
- Camille ROUXPETEL, docteur en histoire médiévale, université Paris-Sorbonne, membre de l'École française de Rome
- Sophie SERRA, docteur en philosophie, université Paris-Sorbonne
- Laëtitia TABARD, maître de conférences en littérature française médiévale, université du Maine
- Sarah VANDAMME, doctorante en histoire médiévale, université Lille III



## INDEX DES NOMS DE PERSONNES

### A

- Adam de la Halle 26  
 Adelbert I<sup>er</sup>, archevêque de Mayence 143  
     n. 8  
 Adelbert II 144 n. 12  
 Adenet le Roi 87, 89  
 Adolphe de Nassau, empereur 154 n. 43  
 Alain de Lille 54 n. 29  
 Albéric de Pisançon 58, 61  
 Alberico da Rosciate 221 n. 44  
 Albert le Grand 54 n. 29  
 Albrecht Dürer 17, 187, 188, 194-198  
 Alexandre de Paris 58, 61  
 Ambrogio Lorenzetti 150 n. 24  
 André de Hongrie, roi consort de  
     Naples 29  
 Anjou, dynastie 14, 15, 21-32  
 – Charles I<sup>er</sup>, roi de Naples et de  
     Sicile 25-27  
 – Charles II, roi de Naples 25-28  
 – Charles de Calabre, roi de Naples 25  
 – Jeanne I<sup>re</sup>, reine de Naples 29-31  
 – Louis, évêque de Toulouse 28 n. 29  
 – Robert I<sup>er</sup>, roi de Naples 24-29  
 Anne de Bretagne, reine de France 9  
 Anonimo Romano 26 n. 17

### B

- Bartolo di Sassoferrato 221 n. 44  
 Baldo degli Ubaldi 222 n. 60

- Béatrice de Provence, reine consort de  
     Naples et de Sicile 25, 27  
 Bernard de Gordon 82, 83, 85  
 Berthold d'Henneberg, archevêque de  
     Mayence 152  
 Boniface VIII, pape 125  
 Brunswick, ducs de 150

### C

- Charlemagne 15, 43, 64, 65, 67, 68, 72,  
     73, 77, 78, 126, 133, 134, 143 n. 5  
 Charles IV de Luxembourg, empereur  
     germanique 17, 111, 153 n. 38, 154,  
     187-194, 197, 198  
 Charles V, roi de France 123, 124 n. 7,  
     126, 130, 131, 133-138  
 Charles VI, roi de France 137  
 Charles Quint, empereur germanique 9  
 Chrétien de Troyes 73 n. 22, 83, 90, 93  
 Christine de Pizan 21, 24 n. 14, 134, 138  
 Clément V, pape 125 n. 10  
 Constance, évêque de 149 n. 21

### D

- Dante Alighieri 213, 214  
 Dieric Bouts 180, 182  
 Diether d'Isenburg, archevêque de  
     Mayence 152, 154, 154 n. 43, 155, 155  
     n. 44, 156 n. 50, 157, 157 n. 55, 158

### E

- Eudes de Deuil 9  
 Évrart de Trémaugnon 122, 133, 134, 136

**F**

- Francesco da Barberino 23  
 Frédéric I<sup>er</sup> Barberousse, empereur germanique 219  
 Frédéric II, empereur germanique 144 n. 16  
 Frédéric II de Saxe, margrave de Misnie et landgrave de Thuringe 151 n. 34  
 Frédéric III, empereur germanique 154  
 Frédéric de Brunswick-Lunebourg, prince de Lunebourg 150 n. 23  
 Frédéric le Pacifique, margrave de Misnie et landgrave de Thuringe 151, n. 34

**G**

- Gautier Map 50, 52-54  
 Gerhard II, archevêque de Mayence 146  
 Gerlach, archevêque de Mayence 144 n. 11  
 Giorgio Vasari 165  
 Girart d'Amiens 89  
 Gleichen, comtes de 149-152  
 Grégoire I<sup>er</sup>, dit le Grand, pape 74 n. 24  
 Guibert de Nogent 8  
 Guigone de Salins 164  
 Guillaume Alecis 230  
 Guillaume d'Ockham 121 n. 1, 126-128  
 Guillaume de Saint-Pathus 81 n. 2  
 Grégoire IX, pape 134

**H**

- Hans Memling 171 n. 19, 175-180  
 Heinrich von Kirchberg 146 n. 19  
 Heinrich von Werl 174-177  
 Herbert 49, 50 n. 11  
 Hesse, landgrave de 152  
 Hugo van der Goes 165-171, 185  
 Huguccio de Pise 219 n. 31

- Hugues de Saint-Victor 204  
 Humbert de Romans 207

**I**

- Innocent III, pape 131  
 Isidore de Séville 8

**J**

- Jacques de Voragine 162  
 Jan Van Eyck 171-174, 183  
 Jean XXII, pape 127  
 Jean de Haute-Seille 49  
 Jean de Salisbury 134 n. 40  
 Jean Duns Scot 54 n. 29  
 Jean Golein 134  
 Jean Molinet 9  
 Jean Renart 91  
 Joris van der Paele 171-174

**K**

- Konrad Stolle 155 n. 46

**L**

- Lambert de Gleichen 143 n. 9  
 Louis IV de Bavière, empereur germanique 127  
 Louis IX, roi de France 134  
 Louis XII, roi de France 9

**M**

- Mahomet 8, 208  
 Marsile de Padoue 121 n. 1, 128  
 Marie de Hongrie, reine consort de Naples 25, 27, 28, 29 n. 30  
 Marguerite de Bourgogne, reine consort de Naples 25  
 Matteo Villani 21 n. 1, 30, 31  
 Mayence, archevêques de 141-144, 146, 149-152, 154-158

Maximilien d'Autriche, empereur  
germanique 9  
Mino di Simone da Siena 226  
Misnie, margrave de 151, 152

## N

Nestorius 205, 208-209  
Nicolas IV, pape 201  
Nicolas Rolin 164  
Nicole Oresme 121 n. 1, 124, 128, 130,  
132, 134-137

## O

Othon IV de Brunswick, roi consort de  
Naples 30

## P

Pétrarque 26 n. 17, 193, 197  
Piero di Pucciarello di Aiutamicrosto 225,  
226  
Pierre le Vénéralbe 42621  
Philippe IV, dit le Bel 125, 131 n. 27  
Philippe de Mézières 138  
Philippe de Novare 95  
Philippe de Rémy 86, 88  
Plutarque 58  
Portinari, famille 165  
Provence, comtes de (*voir* Anjou, dynastie)

## R

Raoul Ardent 54 n. 29  
Raoul de Presles 134  
Rhazès 83  
Riccoldo da Monte Croce 201-211  
Robert Campin 174-177  
Rogier van der Weyden 164-167, 180,  
181, 183-185  
Rois de Sicile (*voir* Anjou, dynastie)  
Ruysbroeck l'Admirable 185

## S

Sabran, Elzéar 28 n. 29  
Sabran, Delphine de 28 n. 29  
saint Anselme 205  
saint Antoine 165  
saint Augustin 8, 21  
saint Bonaventure 206  
saint Donatien 171-174  
saint Georges 171-180  
saint Jean 148, 157 n. 54  
saint Jean-Baptiste 164, 174-177, 180, 182  
saint Luc 183-185  
saint Martin 144, 144 n. 12, 146 n. 20  
saint Michel 164  
saint Pierre 126  
saint Sébastien 165  
saint Thomas 170, 206  
Sancia de Majorque 25, 27, 28  
Saxe, ducs de 150-152, 154, 158  
Schwartzbourg, comtes de 151, 152  
Sigismond de Luxembourg, roi de  
Hongrie 150 n. 27

## T

Thomas a Kempis 163  
Thomas de Bologne 135  
Thomas de Kent 58-59, 61  
Theoderich, prévôt d'Apolda 143 n. 9  
Theoderich, chancelier 143 n. 9  
Théodore 205  
Thuringe, landgrave de 152

## V

Valescus de Tarente 83  
Vincent de Beauvais 69 n. 18, 83

## W

Wettin, maison 149-151



## INDEX DES ŒUVRES MÉDIÉVALES

### A

- Al-Hawi* 83  
*Aliscans* 45 n. 47  
*Amadas et Ydoine* 83, 91  
*Ami et Amile* 12, 63-65, 68, 69, 71, 72  
*Anseïs de Carthage* 63-65, 67, 71, 72  
*Ascension au mont Ventoux (L)* 193  
*Aucassin et Nicolette* 230

### B

- Beatrix* 49-50 n. 10

### C

- Chanson d'Antioche* 51 n. 18  
*Chronique du Pseudo-Turpin* 67, 72  
*Chroniques abrégées* 69 n. 18  
*Cité de Dieu (La)* 8, 22 n. 4  
*Cléomadès* 87  
*Cligès* 73 n. 22, 93  
*Cronique associee* 63-78  
*Contra Legem Sarracenorum* 201

### D

- De nugis curialium* 50, 52-53  
*Defenseur de la paix* 130  
*Divine Comédie (La)* 213 n. 1  
*Disputatio inter militem et clericum* 125  
*Dolopathos sive De rege et septem sapientibus* 49-51  
*Diptyque de la Vierge au buisson de roses* 175-180

### E

- Ecce agnus dei* 180, 182  
*Elixo* 49-51  
*Époux Arnolfini (Les)* 174  
*Escoufle (L)* 91

### G

- Galien Restoré* 67  
*Girart de Vienne* 67  
*Guingamor* 51 n. 18  
*Gui de Nanteuil* 33  
*Guiron le Courtois* 85

### H

- Heinrich von Werl sous la protection de saint Jean-Baptiste* 174-177

### I

- Imitation de Jésus Christ (L)* 163

### J

- Jehan et Blonde* 86, 88  
*Jourdain de Blayes* 65  
*Jugement dernier (polyptyque du)* 164-167

### L

- Lai de Graelent* 34 n. 3  
*Lamentation avec un homme en prière* 180, 181  
*Lancelot en prose* 16, 95-105  
*Légende dorée (La)* 162, 183  
*Lettres de la vieillesse* 26 n. 17

*Lettres familières (Les)* 197  
*Libellus ad nationes orientales* 201, 203,  
208-209  
*Liber peregrinationis* 201-211  
*Lilium Medicinae* 82, 83  
*Livre d'Artus (Le)* 52-54, 61  
*Livre de divinacions* 137  
*Livre de Éthiques* 135, 136 n. 43  
*Livre de Politiques d'Aristote* 124 n. 7,  
130 n. 23, 132, 135, 136 n. 42, 137  
*Livre des fais et bonnes moeurs du sage roy  
Charles V* 138  
*Livre des Trois vertus* 21, 23

244

**M** \_\_\_\_\_

*Meliacin* 87, 89  
*Milles et Amys* 63-78  
*Miracles de Saint Louis* 81 n. 2

**O** \_\_\_\_\_

*Octo Quaestiones de potestate papae* 126-  
127  
*Opus oxoniense* 54 n. 29

**P** \_\_\_\_\_

*Partenopeu de Blois* 89  
*Passetemps des deux Alecis freres (Le)* 230  
*Philonium* 83  
*Placides et Timeo* 229  
*Policraticus* 134 n. 40  
*Première Continuation du conte de  
Perceval* 51, 55-57, 61  
*Parise la duchesse* 33

**Q** \_\_\_\_\_

*Quatre Âges de l'homme (Les)* 95

**R** \_\_\_\_\_

*Reggimento e costumi di donna* 23  
*Remèdes Populaires* 82

*Roi de Sicile (Le)* 26  
*Roman d'Alexandre en prose* 58-61  
*Roman d'Alexandre ou le roman de toute  
chevalerie* 58-59, 61  
*Roman d'Eneas (Le)* 86  
*Roman de Dolopathos (Le)* 49-51

**S** \_\_\_\_\_

*Saint Luc dessinant la Vierge* 183-185  
*Somnium Viridarii* 121 n. 1, 137  
*Songe du Vergier (Le)* 121-139  
*Songe du Vieil pèlerin* 138  
*Speculum doctrinale* 83  
*Speculum historiale* 69 n. 18  
*Speculum universale* 54 n. 29  
*Summa Decreti* 219 n. 31  
*Summa quoniam homines* 54 n. 29

**T** \_\_\_\_\_

*Tractatus adversus nefandam haeresem sive  
sectam Sarracenorum* 8  
*Triptyque Moreel* 171 n. 19  
*Triptyque Portinari* 165-171, 185  
*Tristan de Nanteuil* 15, 33-45  
*Tristan en prose* 83, 86

**U** \_\_\_\_\_

*Vallée des Lis (La)* 163  
*Vierge au Chancelier Rolin (La)* 183  
*Vierge au chanoine van der Paele  
(La)* 171-174  
*Vies* 58 n. 44  
*Vita* 187-194, 197-198  
*Vita sanctorum Amecii et Amelii* 69 n. 18  
*Vite* 165  
*Yvain ou le Chevalier au Lion* 83, 90

## INDEX DES NOTIONS

### A

- Adultère 22 n. 5, 42, 44, 45, 49 n. 10, 55-60, 75,  
 Allégorie 10, 121, 123  
 Altérité 7-10, 15, 17, 33, 39, 40, 45-52, 60, 64 n. 4, 65, 202-204, 208, 211, 219, 230  
 Amant 15, 26, 34-41, 43, 63, 64, 69-72, 82, 87, 89, 229  
 Amitié 14, 38, 64 n. 4, 66, 68, 69, 150, 152, 156, 229  
 Animal 34, 37, 41, 44, 48-52, 55-60, 83, 98, 101, 183  
 Autobiographie 187-199, 229  
 Autorité 13, 16, 22, 24, 73, 81, 82, 84-88, 92, 93, 95, 98-100, 102, 104, 105, 112, 123, 124, 127, 128, 130, 132, 134, 137, 141-158, 193, 194, 206, 217, 224  
 Artien 136, 137  
 Astrologie 137, 138

### B

- Baptême 9, 34, 36, 37, 40, 44, 73, 191, 203 n. 11, 206  
 Bâtardise 42, 47 n. 2, 56, 57, 59, 60, 67  
*Beata stirps* 26, 26 n. 18, 28  
 Bible 42, 97 n. 7, 190  
 – Ancien Testament 30, 42, 131, 190  
 – Cantique des Cantiques 175  
 – Nouveau Testament 42, 180

### C

- Chanson de geste 15, 33-45, 63-78, 96  
 Chevalier 11, 16, 26, 36, 49, 51, 53 n. 25, 63, 64, 66, 69 n. 16, 85, 90, 91, 95-100, 103, 104, 121-139, 151, 155, 196  
 Chrétienté 8, 43-45, 129, 202  
 Chronique 9, 17, 26 n. 17, 27, 30, 31, 63-78, 149 n. 22, 155 n. 46, 187, 188, 194-199  
 Citoyenneté 17, 18, 116, 213-227  
 Clerc 16, 95, 121-125, 127, 128, 130, 134-137, 139  
 Compagnonnage 15, 34-38, 41, 43, 51, 63, 64, 66, 69, 71, 97, 101  
 Compilation 67, 68, 72, 78, 162  
 Complémentarité 15, 39, 40, 56, 123  
 Confession 43, 122, 193, 203 n. 11, 206  
 Conflit 27, 81, 87-89, 91, 92, 98, 112-115, 122, 125, 127, 144 n. 16, 149 n. 22, 216, 217  
 Conseiller 16, 105, 122, 135-138, 141, 144, 156, 229  
 Consors regni 29  
 Conversion 8, 30, 35, 37, 40, 42, 44, 45, 193, 198, 202, 206  
 Corps 16, 35, 37, 42, 52-54, 68, 75, 76, 82, 85, 92, 104, 121, 130, 131, 139, 165  
 Correspondance (épistolaire) 150-152  
 Couple 7-18, 21-31, 33-39, 65, 71, 72, 77, 229, 230  
 Cour 23, 25, 27, 28, 34-37, 39, 51, 95, 96, 101, 134, 135, 146, 188, 191

– Cour des marchands 109-119  
 Couronnement 22, 31, 75 n. 26, 127  
 n. 18, 128, 133  
 Courtoisie 7, 23, 36, 63 n. 1, 70, 83, 85,  
 88-92, 96  
 Crédit 16, 107-120, 225 n. 76  
 Croisade 8-9, 150 n. 27  
 Cycle 15, 45 n. 47, 65, 95, 96

## D

Débat 13, 53, 121, 122, 125, 127 n. 18,  
 130, 135, 196 n. 46, 204  
 Déguisement 34, 36, 41, 43 n. 40 et  
 n. 43, 59,  
 Désir 15, 37, 43 n. 43, 49, 50, 52, 60, 65,  
 70-75, 82, 93, 180  
 Dëshonneur 64, 70, 73, 75  
 Désordre 14, 15, 42, 44, 45, 65, 73  
 Diable 8, 48, 50, 51, 53, 54, 56, 57, 60,  
 61  
 Dialectique 81, 204  
 Dialogue 7, 11, 15, 88-92, 103-105,  
 121-125, 137, 138, 188, 193, 229  
*Disputatio* 122, 123, 125, 138, 201,  
 203, 207, 210  
 Divin 17, 34, 37, 41, 44, 47, 52, 57-60,  
 64, 122, 124, 127, 129-133, 135,  
 137-139, 162, 165, 170, 174, 175, 180,  
 183, 185, 188-194, 198, 199, 213  
 Double 8, 9, 44, 64 n. 4, 65, 68, 72, 192  
 Dualité 11, 12, 47, 61, 122, 124, 137,  
 194, 198  
 Duo 12, 15, 63, 65-72, 78, 161, 164,  
 185, 226, 227  
 Dynastie 23-30, 126

**E**

Éducation 21, 23, 39-41, 44, 95-105,  
 191, 192, 195, 196  
 Émotion 86, 88-91, 195

Empereur 9, 16, 17, 43, 65, 67, 68, 111,  
 121, 122, 127, 128, 131-135, 142, 144  
 n. 16, 153-158, 188, 189, 192, 219  
 Enfant 23, 25, 27-29, 34, 38, 39, 48-52,  
 56, 60, 66, 67, 69, 95-105, 162, 171-180,  
 183-185, 191, 195-197, 206, 229  
 Entre-deux 12, 48, 52, 54, 59, 60  
 Étranger 8, 17, 111, 112, 116, 213-227,  
 230  
 Extranéité 18, 214, 219, 223, 226, 227

## F

Fée 48 n. 4, 49-52, 60  
 Femme 13, 15, 21, 23 n. 12, 27, 29, 30,  
 32, 36-40, 45, 47, 48, 52-54, 63-66,  
 71-73, 114, 115, 125, 162, 229, 230  
 Fiction 48, 61, 78, 221  
 Filiation 42, 162, 171, 185, 191  
 Fils 17, 34, 38, 40-45, 47 n. 2, 48-52,  
 55-60, 65-68, 95, 96, 102, 103, 113,  
 114, 137, 170, 187-199, 229  
 Folie 82, 83, 87, 91, 99

## G

Gémellité 15, 40, 41, 49, 229  
 Généalogie 25, 44, 64 n. 4, 65, 66, 68  
 Gouvernement 112 n. 16, 130, 133,  
 134 ; 136 ; 137, 143, 144, 146, 153,  
 156, 157, 193  
 – Bon gouvernement 49, 150 n. 25, 193,  
 216, 218, 226  
 Guerre 23 n. 12, 56 n. 38, 64, 68, 73,  
 77, 101, 128, 129, 150, 188, 192

## H

Hagiographie 42, 69, 97 n. 7, 133, 162  
 Hérésie 201-211  
 Héros 12, 15, 22, 26, 33, 38, 39, 42-44,  
 47, 52, 55-57, 59-61, 68, 71, 82-87, 91,  
 93, 95-100, 104  
 Homosexualité 45

Humeurs (théorie des) 82

## I

Identité 7, 15, 17, 26, 28, 33, 42, 43, 45, 54, 69 n. 16 et n. 18, 70, 91, 92, 94, 124, 131, 135, 155, 165, 171 n. 19, 196, 224, 229

Inceste 41, 42-45

Individu 11-18, 57, 74, 81-83, 87, 88, 93, 94, 97, 98, 100, 107, 115, 119, 131, 135, 138-139, 141, 161 n. 4, 171, 187, 188, 190, 193, 194, 195 n. 33, 197, 198, 222

*Intus et foris* 204, 211

## J

Justice 99, 107, 108, 112, 124, 129, 144, 149, 192, 223

## L

Lignage 26 n. 18, 33, 34, 42, 43, 45, 47, 58, 59, 66, 68, 98, 125, 126, 135

Livre de famille 187, 194, 229

Luxure 41, 104

## M

Magie 47, 55, 56, 59, 60, 101

Marchand 16, 34, 107-120, 149, 152, 153, 223-226

Mariage 9-10, 13-15, 22, 23 n. 12, 26, 28, 29, 30, 34, 36, 37, 40, 43 n. 40, 48 n. 5, 49, 53, 55, 63, 64, 69, 71-74, 83, 87, 207 n. 35, 230

– Endogamie 22, 44, 45

– Hiérogamie 47, 58-60

– Hypogamie 29

– Monogamie 124

– Polygamie 69

Médecin 82-88, 92, 93, 210, 229

Médiation 16, 17, 24, 42-45, 81-94, 161-185, 193, 216

Mélancolie 16, 81-94

Mère 9, 22, 23, 25, 43, 47, 49-51, 56, 58, 60, 64 n. 4, 66, 95, 100, 101, 104, 170, 183

Merveille 49-51, 61

Métamorphose 37, 38, 40-42, 43 n. 43, 45, 48-51, 55, 59, 61, 101

Métier 112-115, 118, 196, 224

Mission 17, 201-211

Monarchie 25, 31, 132

Monstre 34, 50, 52-54, 56 n. 34, 61, 157, 202, 230

Motif (littéraire) 44, 45, 47, 48, 56, 59, 60, 64, 65, 68-72, 175

Mythe 15, 26, 27, 45, 47, 57-61, 134

## N

Noblesse 21, 68, 76, 77, 84, 95-98, 103, 105, 125, 126, 155, 161, 213, 222

Norme 7, 11, 14-18, 24, 29, 32, 47-49, 61, 65, 73, 81, 84, 88, 93, 105, 107, 144, 213, 214, 226

## O

Ordre 13, 15, 18, 44, 45, 52, 57, 60, 63, 77, 93, 126, 129, 190, 191, 199

## P

Paganisme 34, 39-41, 44, 45, 57, 97 n. 7, 138

Paix 9, 21, 22, 23 n. 12, 71, 72, 77, 123, 129, 150, 156-158, 192, 216

Pape 8, 16, 28 n. 29, 31, 121 n. 1, 122, 125-131, 134, 138, 139, 154, 156, 201-203, 209

Parenté 14, 41, 45, 189, 191 n. 14

Parole 72-78, 88-90, 100, 102, 119, 123, 124, 202, 206, 207

Passion 73, 81, 82, 87, 94, 105

Patron (saint patron) 11, 17, 146 n. 20, 161-185, 229

- Péché 42, 43, 48, 69, 74, 129, 131, 191, 206
- Peinture 17, 161-185, 196, 229
- Père 17, 28 n. 28, 34, 42, 43, 45, 49 n. 5, 51, 52, 55-61, 64, 66, 68, 71-76, 95, 96, 101, 102, 110 n. 10, 133, 187-199, 229
- Philosophe 136, 137
- Piété 23, 24, 26, 28, 29, 161-185, 192-194, 204-207, 209
- Portrait 9, 83, 97, 98, 143-146, 161, 183, 187, 190-197
- Prédication 17, 104 n. 36, 180, 104 n. 36, 201-211
- Prose 63-78
- R** \_\_\_\_\_
- Réécriture 65, 67 n. 11, 78, 133
- Rein 14, 15, 21-25, 27-32, 49 n. 5, 50 n. 10, 55, 59, 60, 71, 101, 123, 124
- Religion 23, 37, 40, 41, 45, 87, 88, 129, 149, 161-185, 192, 201-211, 229, 230
- Roi 9, 12, 16, 22-31, 34, 51, 55-60, 64, 67 n. 11, 72-77, 81, 87, 99, 100, 121, 122, 124, 126-139, 188-194, 229
- S** \_\_\_\_\_
- Sacre 22, 27, 28, 127
- Sarrasin 39, 41, 44, 45, 64, 67 n. 11, 68, 71-73, 77, 207, 230
- Séduction 15, 48, 54, 63-65, 68-70, 72, 74, 78
- Seigneur 11, 16, 17, 21, 26, 31, 63, 64, 77, 103, 126, 129, 131-133, 137, 141-158, 225
- Serment 70, 77, 144, 146 n. 19, 149, 217-218, 221, 224
- Sexe 15, 33, 40-41, 43 n. 43, 44, 45, 53 n. 27, 69-71
- Songe 38, 48, 58, 59, 121-139
- Souveraineté 16, 56, 127, 128, 130-133, 141 n. 1, 155, 156, 209, 218
- Spirituel 14, 15, 36, 42, 44, 68, 92, 122-125, 127-131, 139, 144, 146, 154-156, 162, 163, 175, 180, 183, 188, 189, 191-194, 198, 199
- Sujétion 23, 24, 32, 77, 111, 120, 129, 141-148, 151, 154-158, 194
- T** \_\_\_\_\_
- Temporel 8, 122-125, 127-130, 133, 139, 164, 205
- Transgression 14, 15, 52, 53, 57, 65, 69, 71
- Translatio* 134
- Transmission 15, 65-68, 77, 78, 198
- Transsexualité 45
- U** \_\_\_\_\_
- Unité 7, 11, 13, 16, 25, 33, 44, 165, 171, 175, 185, 190 n. 13, 203, 206
- V** \_\_\_\_\_
- Vassalité 11, 14, 63, 64, 75, 77, 100, 102-104, 151
- Vengeance 7, 57, 64, 72
- Vertu 35, 49, 104, 125-127, 188, 191, 192
- Vierge Marie 40 n. 31, 41, 162-164, 171-180, 183-185
- Viol 34-35, 71
- Violence 9, 10, 49, 52 n. 22, 85-86, 98, 99, 108, 109, 217

## TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	
Jean-Marie Moeglin .....	7

Introduction	
Cécile Becchia, Marion Chaigne-Legouy, Laëtitia Tabard .....	11

### PREMIÈRE PARTIE NORMES, CRISES ET TRANSGRESSIONS DU COUPLE CONJUGAL

« <i>Se.lla moglie arà il principato, diventerà contraria al suo marito</i> » : l'évolution du couple royal dans la Naples angevine (xiv <sup>e</sup> siècle)	
Sarah Vandamme .....	21
Entre le même et l'autre et au-delà des genres : la relation de Tristan et Blanchandin(e) dans <i>Tristan de Nanteuil</i>	
Chloé Chalumeau .....	33
Relations en marge et générations obscures : de quelques unions entre deux mondes	
Émilie Deschellette .....	47
Couplage de textes, fluctuations de couples dans <i>Milles et Amys</i> et la <i>Cronique associee</i> dite « de Charlemaine tres louable et Anseïs icy couplee »	
Magali Cheynet .....	63

### DEUXIÈME PARTIE FORMER UN DUO : LE LIEN SOCIAL ET POLITIQUE

Le patient et celui qui le guérit, ou le patient face à celui qui le guérit ? Mélancolie et médiation dans les textes littéraires des XII <sup>e</sup> et XIII <sup>e</sup> siècles	
Pierre Levron .....	81
« Endroit de moi n'ai je plus cure de maistre ». La relation maître/élève dans les <i>Enfances du Lancelot en prose</i>	
Isabelle Coumert .....	95

Relations de crédit et relations de travail : le face-à-face entre marchands et artisans à Lucques à la fin du Moyen Âge Diane Chamboduc de Saint Pulgent .....	107
<i>Le Songe du Vergier</i> , miroir déformant. Face-à-face politiques dans la philosophie de la fin du XIV <sup>e</sup> siècle Sophie Serra .....	121
La main invisible du seigneur ? Erfurt et les archevêques de Mayence à la fin du Moyen Âge Morwenna Coquelin .....	141

TROISIÈME PARTIE  
DU COUPLE AU DOUBLE :  
ENTRE AMBIVALENCE ET PENSÉE  
DE LA DIFFÉRENCE

250

Dévoit et saint patron : leurs relations dans la peinture des anciens Pays-Bas (XV <sup>e</sup> siècle) Delphine Rabier .....	161
Écriture autobiographique et relation fils-père dans la <i>Vita</i> de Charles IV et la chronique familiale d'Albrecht Dürer Aude-Marie Certin .....	187
Le missionnaire et l'hérétique : l'exemple de la mission de Riccoldo da Monte Croce auprès des nestoriens et des jacobites Camille Rouxpetel .....	201
Pour qui est-on étranger ? Normes et réalités de la distinction <i>forestieri / cittadini</i> dans les communes italiennes (XII <sup>e</sup> -XIV <sup>e</sup> siècle) Cédric Quartier .....	213
Conclusion Jacqueline Cerquiglini-Toulet .....	229
Orientation bibliographique .....	231
Liste des contributeurs .....	237
Index des noms de personnes .....	239
Index des œuvres médiévales .....	243
Index des notions .....	245
Table des matières .....	249